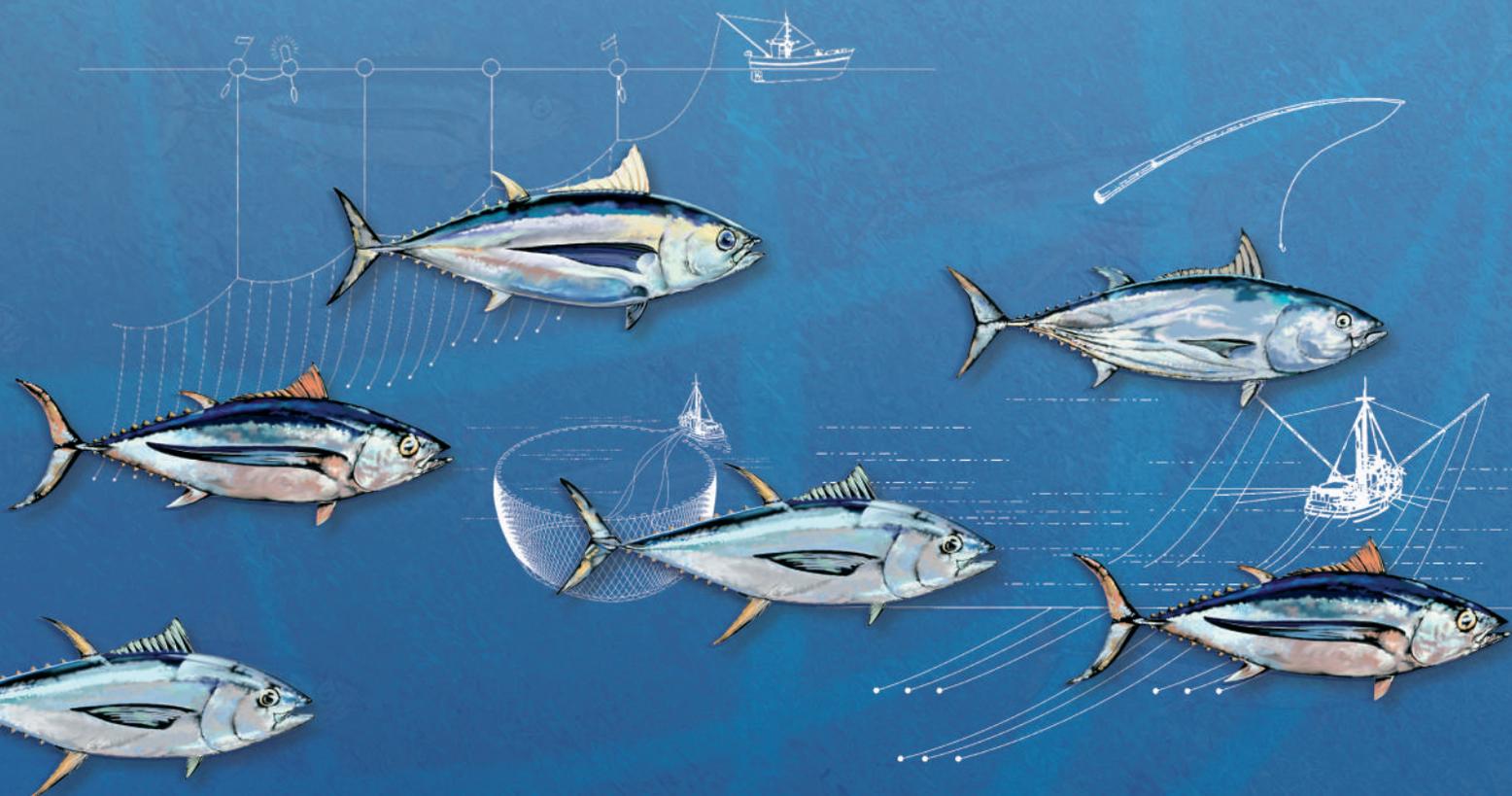


# Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins

## LA PÊCHE THONIÈRE DANS LE PACIFIQUE OCCIDENTAL ET CENTRAL :

### BILAN DE L'ACTIVITÉ HALIEUTIQUE ET ÉTAT ACTUEL DES STOCKS DE THONIDÉS (2013)

Shelton Harley, Peter Williams, Simon Nicol, et John Hampton



Programme pêche hauturière

Rapport d'évaluation de la pêche thonière N° 14



# LA PÊCHE THONIÈRE DANS LE PACIFIQUE OCCIDENTAL ET CENTRAL :

BILAN DE L'ACTIVITÉ HALIEUTIQUE ET ÉTAT ACTUEL DES  
STOCKS DE THONIDÉS (2013)

Shelton Harley, Peter Williams, Simon Nicol et John Hampton

Secrétariat général de la Communauté du Pacifique

Programme pêche hauturière

Rapport d'évaluation de la pêche thonière n° 14

Tous droits réservés de reproduction ou de traduction à des fins commerciales/lucratives, sous quelque forme que ce soit. Le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique autorise la reproduction ou la traduction partielles de ce document à des fins scientifiques ou éducatives ou pour les besoins de la recherche, à condition qu'il soit fait mention de la CPS et de la source. L'autorisation de la reproduction et/ou de la traduction intégrale ou partielle de ce document, sous quelque forme que ce soit, à des fins commerciales/lucratives ou à titre gratuit, doit être sollicitée au préalable par écrit. Il est interdit de modifier ou de publier séparément des graphismes originaux de la CPS sans autorisation préalable.

Texte original : anglais

Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, catalogage avant publication (CIP)

Harley, S. J.

La pêche thonière dans le Pacifique occidental et central : bilan de l'activité halieutique et état actuel des stocks de thonidés (2013) / Shelton Harley, Peter Williams, Simon Nicol et John Hampton.

(Rapport d'évaluation de la pêche thonière n° 14 / Secrétariat général de la Communauté du Pacifique)

ISSN : 1562-5206

1. Tuna fisheries — Pacific Ocean.
2. Tuna populations — Pacific Ocean.

I. Harley, S. J. II. Williams, Peter Gordon III. Nicol, Simon IV. Hampton, John V. Titre VI. Secrétariat général de la Communauté du Pacifique VII. Séries

639.277830995

AACR2

ISBN : 978-982-00-0874-8

ISSN : 1562-5206

Remerciements : Nous souhaitons remercier les pays membres de la Communauté du Pacifique et les pays pratiquant la pêche thonière dans le Pacifique occidental et central pour la coopération dont ils ont fait montre en soumettant les données relatives à cette activité utilisées dans le présent rapport. La recherche et le suivi réalisés, à l'échelon régional, par le Programme pêche hauturière sont actuellement financés par de nombreuses sources, dont l'Agence australienne pour le développement international (AusAID), l'État français, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le projet de l'Union européenne : Soutien scientifique à la gestion des pêcheries côtières et hauturières dans la région océanique (SciCOFish).

# Sommaire

Préface	4
1 Tour d'horizon de la pêche thonière dans le Pacifique occidental et central	1
2 État des stocks de thonidés	2
2.1 Bonite	2
2.2 Thon jaune	3
2.3 Thon obèse	3
2.4 Germon du sud	4
3 Considérations écosystémiques	5
3.1 Composition des prises	5
3.2 Incidence des prises	6
3.3 Marquage des thonidés	7
Figures	9
Informations complémentaires	22
Tableaux	26

## Préface

Les rapports d'évaluation de la pêche thonière permettent de faire le point sur les activités de pêche thonière menées dans le Pacifique occidental et central et sur les stocks de poissons (principalement des thonidés) qui en subissent les effets. Les informations contenues dans le présent rapport constituent une synthèse. Néanmoins, si vous désirez obtenir davantage de détails, vous pouvez consulter les références bibliographiques ci-jointes, pour la plupart disponibles sur Internet.

Le présent rapport braque le projecteur sur les principaux stocks de thon ciblés : bonite (*Katsuwonus pelamis*), thon jaune (*Thunnus albacares*), thon obèse (*T. obesus*) et germon du sud (*T. alalunga*).

Ce rapport comprend trois grandes parties. La première fait un tour d'horizon de la pêche thonière et met l'accent sur les évolutions enregistrées ces dernières années ; la deuxième fait le point sur l'état des stocks ; et la troisième reprend succinctement les informations disponibles sur l'interaction entre les flottilles thonières et les autres espèces associées et dépendantes. Les données utilisées pour établir ce rapport sont celles dont le Programme pêche hauturière avait connaissance au moment de la publication et sont susceptibles d'évoluer en fonction des améliorations sans cesse apportées aux statistiques récentes et historiques relatives aux captures effectuées dans la région. Les statistiques halieutiques présentées sont généralement complétées à la fin de l'année qui précède la publication. Quelques modifications mineures peuvent parfois être apportées aux statistiques pour les années récentes. Les informations concernant l'évaluation des stocks qui sont présentées ici sont les plus récentes dont on dispose au moment de la publication.

Pour toute question concernant ce rapport ou d'autres aspects des activités du Programme pêche hauturière, veuillez vous adresser au :

Directeur du Programme pêche hauturière  
Secrétariat général de la Communauté du Pacifique  
BP D5  
98 848 Nouméa Cedex  
Nouvelle-Calédonie

Des informations complémentaires, notamment une version anglaise intégrale de ce rapport, peuvent être consultées sur le site Web du Programme pêche hauturière : <http://www.spc.int/oceanfish/>.

# 1 Tour d'horizon de la pêche thonière dans le Pacifique occidental et central

La pêche thonière est très diversifiée dans l'océan Pacifique occidental et central, zone visée par la Convention portant création de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central (WCPFC) (figure 1). On y trouve à la fois de petites entreprises artisanales dans les eaux côtières des États et Territoires océaniques, et de grandes entreprises industrielles de pêche à la senne, à la canne et à la palangre, tant dans les zones économiques exclusives (ZEE) des États et Territoires océaniques que dans les eaux internationales (la haute mer). Les principales espèces ciblées par ces flottilles sont la bonite (*Katsuwonus pelamis*), le thon jaune (*Thunnus albacares*), le thon obèse (*T. obesus*) et le germon du sud (*T. alalunga*).

Pour caractériser l'état actuel des ressources halieutiques, nous avons tenu compte des données historiques mises à jour. Notons que les révisions apportées aux données de 2012 (notamment pour la ventilation par engin des prises réalisées par l'Indonésie) sont les plus importantes jamais effectuées. Dans le rapport de l'an prochain, il est probable que les estimations des prises réalisées en 2013 soient revues pour ces flottilles, en particulier les estimations relatives à la pêche à la traîne qui étaient très élevées pour les thonidés tropicaux.

Durant les années 80, les prises annuelles totales des quatre principales espèces de thon (bonite, thon jaune, thon obèse et germon) effectuées dans la zone visée par la Convention n'ont cessé de grimper, sous l'effet de l'accroissement du nombre de senneurs. Elles sont ensuite demeurées relativement stables pendant la majeure partie des années 90, jusqu'en 1998, où elles se sont envolées. Depuis sept ans, les captures totales de thonidés tendent à augmenter, avant tout en raison de la hausse des prises réalisées à la senne (figure 2 et tableau 1). Pour l'année 2013, le total provisoire des prises de thonidés dans le Pacifique occidental et central est estimé à 2 627 696 tonnes, en légère baisse après le record de 2 662 538 tonnes relevé en 2012, et le deuxième plus haut chiffre jamais enregistré. En 2013, les prises à la senne ont représenté quelque 1 899 015 tonnes (72 % des captures totales, un chiffre sans précédent pour ce type de pêche, qui éclipse le record antérieur établi en 2012), tandis que les captures des canneurs ont été estimées à 221 715 tonnes (8 % — le niveau le plus faible depuis 40 ans). En 2013, les prises des palangriers se sont élevées, d'après les estimations, à 230 137 tonnes (9 % — le niveau le plus faible de ce siècle), et les 10 % restants sont imputables à la pêche à la traîne ainsi qu'à divers engins artisanaux, principalement en Indonésie orientale, aux Philippines et au Viet Nam. Les thonidés capturés en 2013 dans la zone visée par la Convention ont compté pour 82 % des prises totales du Pacifique et 58 % des captures mondiales de thonidés (estimées, à titre provisoire, à 4 517 435 tonnes pour l'année 2013).

En 2013, le volume de bonites capturées dans la zone visée par la Convention (1 810 166 tonnes, soit 69 % du total) se situe à un niveau sans précédent ; ce chiffre éclipse le record antérieur datant de 2009 et représente une hausse de 2 % par rapport aux captures réalisées en 2012 (tableau 2). En 2013, les prises de thon jaune relevées dans la zone (524 022 tonnes — 20 %) ont été légèrement inférieures à la moyenne de ces dix dernières années. L'estimation record de 2012 (646 165 tonnes) indiquée dans le rapport de l'an passé a été revue à la baisse, à 587 192 tonnes, après un examen plus approfondi des estimations des prises réalisées par l'Indonésie. En 2013, toujours dans la même zone, les prises de thon obèse (150 281 tonnes — 6 %) étaient dans la moyenne des chiffres relevés au cours des neuf années précédentes et en baisse de 7 % par rapport aux captures enregistrées en 2012 ; cette diminution est due à la chute des captures des palangriers, qui atteignent leur plus bas niveau depuis 1996. Le volume de germons capturés en 2013 dans la zone visée par la Convention (143 227 tonnes — 5 %) a été le deuxième plus important jamais relevé, la faiblesse des prises réalisées par les palangriers dans le stock du Pacifique Sud ayant été compensée par la hausse des captures dans le Pacifique Nord.

En 2013, les captures des senneurs se sont élevées à 1 899 015 tonnes, soit le deuxième record d'affilée pour ce type de pêche (figure 3 et tableau 1). S'agissant de la bonite, en 2013, les prises réalisées à la senne (1 476 855 tonnes — 82 % du volume total de bonites capturées) ont augmenté de 5 % par rapport à 2012, pour atteindre leur plus haut niveau jamais enregistré. Les captures de thon jaune à mettre à l'actif des senneurs en 2013 (344 141 tonnes) ont diminué de 5 % par rapport à 2012. Quant au thon obèse, les estimations des prises à la senne pour 2013 (73 826 tonnes) ont été les plus importantes jamais enregistrées, avec 15 % de hausse par rapport à 2012, et ont représenté 49 % des captures totales de cette espèce en 2013. Pour la première fois en 2013, les prises de thon obèse à la senne auraient donc été supérieures aux captures réalisées par les palangriers. Il est toutefois important de préciser que la composition des prises des senneurs pour l'année 2013 sera révisée dès que toutes les données recueillies par les observateurs en 2013 auront été transmises et traitées. Par conséquent, les estimations actuelles doivent être considérées comme des données préliminaires.

Les prises à la palangre réalisées en 2013 (230 137 tonnes) sont les moins importantes depuis 1999 et sont en baisse de 13 % par rapport à 2012 (figure 4 et tableau 1). On en ignore encore précisément la raison, et les estimations des captures des palangriers sont souvent incertaines et sujettes à révision. On note toutefois que les prises de thon obèse (62 587 tonnes) et de thon jaune (65 492 tonnes) relevées en 2013 sont les plus faibles enregistrées en plus de 20 ans.

Avec 221 715 tonnes, les canneurs affichent en 2013 leur résultat le plus faible depuis plus de 40 ans, ce qui représente une diminution de 9 % par rapport aux captures de 2012 (figure 5 et tableau 1). En règle générale, on retrouve essentiellement des bonites dans les captures des canneurs (environ 70-80 % depuis quelques années, mais souvent plus de 85 % du total dans les zones tropicales), tandis que le germon (8-20 % ces dernières années) est capturé par les flottilles côtières et hauturières du Japon dans les eaux tempérées du Pacifique Nord. Le thon jaune (5-10 %) et une faible proportion de thon obèse (1-6 %) complètent le tableau des prises. Les flottilles japonaises pratiquant la pêche hauturière à grande distance et les flottilles indonésiennes sont à l'origine de la majorité des prises à la canne réalisées dans la zone visée par la Convention.

Dans le Pacifique Sud, les prises de germon réalisées à la traîne se sont élevées à 3 226 tonnes en 2013, ce qui est supérieur de 8 % aux captures de 2012 et correspond au plus important volume enregistré depuis 2006. Depuis 2008, seuls la Nouvelle-Zélande (2 500 tonnes par an en moyenne) et les États-Unis d'Amérique (260 tonnes par an en moyenne) comptent encore des navires de pêche à la traîne dans leur flottille.

## 2 État des stocks de thonidés

Dans les parties ci-après, vous trouverez une synthèse de l'évolution récente de la pêche de chacune des quatre espèces visées, ainsi que les conclusions des toutes dernières évaluations des stocks. Un résumé des principaux points de référence biologiques pour les quatre stocks figure au tableau 3. Les stocks de trois des quatre espèces de thonidés tropicaux ont été évalués en 2014, tandis que l'évaluation du stock de germon du sud remonte à 2012. En raison des incertitudes entourant les données pour 2013, les estimations établies pour les trois espèces évaluées ne reposent que sur les données halieutiques allant jusqu'en 2012. Dans la partie intitulée « Considérations écosystémiques », vous trouverez des informations sur l'état d'autres ressources halieutiques océaniques (par ex. poissons à rostre et requins).

### 2.1 Bonite

En 2013, les prises de bonite dans la zone d'application de la Convention se sont élevées à 1 810 166 tonnes, le plus haut chiffre jamais enregistré, qui n'est toutefois supérieur que de 2 % au volume relevé en 2012 (figure 6 et tableau 4). Comme ces dernières années, ce sont les senneurs qui sont à l'origine de la majeure partie des prises de bonite (1 476 855 tonnes en 2013, soit 82 % du total). Viennent ensuite les canneurs (161 220 tonnes — 9 %). La pêche à la palangre représente pour sa part moins de 1 % du total.

La grande majorité des prises de bonite sont réalisées dans des zones équatoriales, les autres captures provenant essentiellement de la pêche saisonnière dans les eaux territoriales du Japon (figure 6).

Dans la zone visée par la Convention, les captures de bonite (exprimées en poids) présentent un mode dominant pour la classe de tailles 40-60 cm, ce qui correspond à des spécimens âgés d'un ou deux ans et plus (figure 6). Pour ce qui est du poisson pêché à la canne, il mesure le plus souvent entre 40 et 55 cm, mais les prises sont beaucoup plus petites (20-40 cm) dans les pêcheries nationales d'Indonésie et des Philippines. En règle générale, les bonites capturées dans des bancs non associés (libres) sont plus grandes que celles provenant de bancs associés.

#### 2.1.1 Évaluation du stock

La toute dernière évaluation du stock de bonite du Pacifique occidental et central a été réalisée en 2014 et tient compte des données de la période 1972-2012.

Alors que les taux estimés de mortalité par pêche de la bonite ont augmenté avec le temps, on estime qu'ils se situent actuellement à plus de la moitié (0,62) du niveau de mortalité par pêche correspondant au rendement maximal durable (RMD). Il n'y a donc pas surpêche (mortalité par pêche actuelle < mortalité par pêche au RMD, figure 7). Le recrutement estimé affiche une tendance à la hausse avec le temps, tandis que la biomasse estimée accuse un recul dans

le temps pour atteindre environ 52 % du niveau prévu en l'absence de toute activité de pêche. Néanmoins, les niveaux de biomasse de reproducteurs relevés récemment sont estimés à des niveaux nettement supérieurs au seuil de biomasse de reproducteurs associé au RMD et au point de référence limite qui a été récemment adopté, soit 20 % du niveau prévu en l'absence de toute activité de pêche.

Les conclusions formulées par le comité scientifique de la WCPFC à l'issue de sa dixième session ordinaire, qui ont été soumises sous la forme de recommandations à la Commission, sont reproduites ci-dessous (italique ajouté) :

- Le volume des prises récentes est légèrement supérieur au RMD estimé de 1 532 000 tonnes. D'après l'évaluation du stock, le niveau d'exploitation actuel demeure modéré (mortalité par pêche actuelle/mortalité par pêche au RMD = 0,62) et les niveaux de mortalité par pêche sont soutenables. On constate toutefois une hausse continue de la mortalité par pêche et une diminution de la taille du stock.
- *À l'issue de sa dixième session, le comité scientifique a indiqué à la WCPFC que les captures importantes réalisées dans la région équatoriale faisaient craindre une contraction de l'aire de répartition du stock et, partant, une réduction du volume de bonites disponibles pour les pêcheurs opérant dans les hautes latitudes.*
- La pêche a un impact considérable sur la taille du stock, en particulier dans la région équatoriale occidentale, et est susceptible d'influer sur les taux de captures. La répartition du stock est en outre influencée par la modification des conditions océanographiques associées aux phénomènes El Niño et La Niña, qui agissent sur les taux de captures et l'effectif du stock. Une intensification de l'effort de pêche à la senne ne générera qu'une modeste augmentation des prises de bonite à long terme et pourrait occasionner une hausse correspondante de la mortalité par pêche du thon obèse et du thon jaune. Il convient donc d'en tenir compte dans la gestion de l'effort total de pêche dans l'océan Pacifique occidental et central.
- La biomasse de reproducteurs se situe actuellement à peu près au point médian de la fourchette proposée pour trois points de référence cibles (40 %, 50 % et 60 % de la biomasse de reproducteurs en l'absence de toute activité de pêche), points que la Commission avait demandé au comité scientifique d'examiner pour la bonite durant sa dixième session. *Le comité scientifique recommande à la WCPFC de prendre des mesures pour éviter tout nouvel accroissement de la mortalité par pêche et maintenir les stocks à leur niveau actuel, et préconise en particulier l'application de règles d'exploitation plus strictes aux senneurs, ainsi que l'adoption d'un point de référence cible et de règles d'exploitation (contrôle des prélèvements).*

## 2.2 Thon jaune

En 2013, les captures de thon jaune dans la zone visée par la Convention ont baissé de 11 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre 524 022 tonnes (figure 8 et tableau 5). Par rapport à 2012, les prises à la senne (344 141 tonnes) ont diminué de 5 % et celles à la palangre (65 492 tonnes) de 18 %, ce qui correspond au plus bas niveau depuis plus de 20 ans pour les captures des palangriers. Les prises de thon jaune restantes sont attribuables à la pêche à la canne et à la traîne, ainsi qu'aux pêcheries nationales de l'Indonésie, du Viet Nam et des Philippines. Les senneurs capturent en général près de quatre fois plus de thons jaunes que les palangriers.

Comme pour la bonite, la grande majorité des thons jaunes sont attrapés dans des zones équatoriales par de grands senneurs, ainsi qu'à l'aide de divers engins dans les pêcheries indonésiennes et philippines. Les navires indonésiens et philippins pratiquant la pêche de surface dans leurs eaux nationales capturent de nombreux thons jaunes de petite taille, entre 20 et 50 cm. Concernant l'activité des senneurs, le nombre de petits spécimens capturés est plus important dans les opérations réalisées près de bois flottés et de dispositifs de concentration du poisson (DCP) que lorsque les navires ciblent des bancs non associés. Une grande partie des thons jaunes capturés à la senne (captures exprimées en poids) sont adultes (> 100 cm), c'est pourquoi les prises de thon jaune adulte réalisées par les senneurs (en poids) sont généralement supérieures à celles des palangriers. Tel a été précisément le cas en 2008, année où des prises exceptionnelles de grands thons jaunes appartenant à la classe de tailles 120–130 cm ont été enregistrées par des senneurs.

### 2.2.1 Évaluation du stock

La toute dernière évaluation du stock de thon jaune dans le Pacifique occidental et central a été réalisée en 2014 et tient compte des données de la période 1952-2012.

La mortalité par pêche a augmenté ces dernières années. On estime que les taux actuels de mortalité par pêche pour le thon jaune se situent à peu près aux trois quarts (0,72) du niveau de mortalité par pêche correspondant au RMD. Par conséquent, il ne se produit pas de surpêche (figure 9). Néanmoins, les prises récentes se rapprochent du RMD, voire le dépassent de près de 13 %. Depuis le début de l'exploitation du thon jaune, la biomasse et le recrutement ont progressivement diminué, au point où le niveau de la biomasse de reproducteurs se situe actuellement à 38 % environ du niveau prévu en l'absence de toute activité de pêche. Néanmoins, les niveaux de biomasse de reproducteurs récemment relevés sont estimés à des niveaux nettement supérieurs au seuil de biomasse de reproducteurs associé au RMD et au point de référence limite qui a été récemment adopté, soit 20 % du niveau prévu en l'absence de toute activité de pêche.

Les conclusions formulées par le comité scientifique de la WCPFC à l'issue de sa dixième session ordinaire, qui ont été soumises sous la forme de recommandations à la Commission, sont reproduites ci-dessous (italique ajouté) :

- Le niveau de biomasse de reproducteurs du thon jaune dans le Pacifique occidental et central est supérieur au point de référence limite adopté par la Commission sur la base de la biomasse (0,2, soit 20 % du niveau moyen de la biomasse de reproducteurs en l'absence de toute activité de pêche), et la mortalité générale par pêche semble être inférieure au niveau correspondant au RMD. Il est très probable que le stock ne soit ni victime de surpêche, ni en état de surpêche.
- D'après les dernières données disponibles, les prises de thon jaune dans le Pacifique occidental et central (2012 ; 612 797 tonnes [document SC10-GW-WP-01]) dépassent très légèrement le RMD (586 400 tonnes).
- Le comité scientifique note également que les niveaux de mortalité par pêche et d'épuisement du stock diffèrent d'une région à l'autre, et que c'est dans la région tropicale que les répercussions de la pêche sont les plus notables (régions 3, 4, 7 et 8 du modèle d'évaluation des stocks). *La WCPFC pourrait envisager de prendre des mesures visant à réduire la mortalité par pêche imputable aux activités impactant le segment des juvéniles, l'objectif étant d'atteindre un rendement maximal et de limiter tout autre impact sur le potentiel de reproduction de ce stock dans les régions tropicales.*
- La WCPFC pourrait envisager de réduire la mortalité par pêche du thon jaune au moyen d'une gestion spatialisée.
- *Le comité scientifique recommande de ne pas augmenter le volume des prises de thon jaune dans le Pacifique occidental et central par rapport aux niveaux de 2012 qui dépassaient déjà le RMD. Il préconise l'application de mesures permettant de maintenir la biomasse de reproducteurs à son niveau actuel jusqu'à ce que la Commission convienne d'un point de référence cible approprié.*

## 2.3 Thon obèse

Les prises de thon obèse effectuées dans la zone visée par la Convention s'élèvent à 150 281 tonnes pour l'année 2013, un chiffre inférieur de 7 % aux captures de 2012. Il est à noter que la forte baisse (22 %) des prises à la palangre a été en partie compensée par un niveau record des captures à la senne (73 826 tonnes), en hausse de 15 % par rapport à 2012 (figure 10 et tableau 6). Les captures des senneurs comptent pour 49 % des prises totales, contre 41 % pour les palangriers, les prises restantes se répartissant entre les ligneurs, les canneurs et les autres engins. Pour la première fois en 2013, les prises de thon obèse à la senne auraient donc été supérieures aux captures réalisées par les palangriers. Il convient toutefois de noter que la composition des prises des senneurs pour l'année 2013 sera révisée dès que toutes les données recueillies par les observateurs en 2013 auront été transmises et traitées. Par conséquent, les estimations actuelles doivent être considérées comme des données préliminaires.

La majorité des prises enregistrées dans la zone visée par la Convention sont effectuées dans les zones équatoriales, tant par des senneurs que par des palangriers. On relève cependant des prises à la palangre dans des zones subtropicales, telles que l'est du Japon et au large de la côte est de l'Australie. Dans les zones équatoriales, une grande partie des captures des palangriers proviennent du Pacifique central, région située dans le prolongement du Pacifique oriental, traditionnellement propice à la pêche de thon obèse à la palangre.

Comme pour la bonite et le thon jaune, les navires philippins et indonésiens pratiquant la pêche de surface capturent de nombreux thons obèses de petite taille, dans la gamme 20-50 cm. Ce sont les palangriers qui réalisent la majorité des prises (en poids) de thon obèse de grande taille dans la zone visée par la Convention. Cette situation tranche avec les modes d'exploitation des grands thons jaunes, qui sont certes ciblés par des palangriers, mais sont aussi capturés en grandes quantités par des senneurs dans des bancs non associés et par des pêcheurs philippins employant la

palangrotte. Il est très rare que de grands thons obèses soient attrapés par des senneurs dans le Pacifique occidental et central, et relativement peu sont pêchés à la palangrotte aux Philippines. Les thons obèses échantillonnés dans les prises à la palangre sont généralement adultes, et ils présentent une taille moyenne d'environ 130 cm (longueur entre 80 et 160 cm).

### 2.3.1 Évaluation du stock

La toute dernière évaluation du stock de thon obèse dans le Pacifique occidental et central a été réalisée en 2014 et tient compte des données de la période 1952-2014.

Selon les estimations, la mortalité par pêche a augmenté au fil du temps, notamment depuis quelques années, et les niveaux actuels sont 1,57 fois supérieurs aux taux de mortalité associés au RMD. Il y a donc surpêche (mortalité par pêche actuelle > mortalité par pêche au RMD ; figure 11). De plus, la biomasse de reproducteurs semble accuser un déclin constant depuis le début de l'exploitation ; d'après les estimations, son niveau actuel se situe à environ 16 % du niveau prévu en l'absence de toute activité de pêche. Les niveaux de biomasse de reproducteurs relevés récemment sont estimés à des niveaux inférieurs au seuil de biomasse de reproducteurs associé au RMD et au point de référence limite qui a été récemment adopté, soit 20 % du niveau prévu en l'absence de toute activité de pêche.

Les conclusions formulées par le comité scientifique de la WCPFC à l'issue de sa dixième session ordinaire, qui ont été soumises sous la forme de recommandations à la Commission, sont reproduites ci-dessous (italique ajouté) :

- Le comité scientifique réuni en sa dixième session a indiqué que la biomasse de reproducteurs du thon obèse dans le Pacifique occidental et central était en deçà du point de référence limite fixé pour la biomasse en 2012, et que le stock était surexploité. *Pour permettre à la biomasse de reproducteurs de se régénérer et de retrouver un niveau supérieur au point de référence limite, il faudra réduire la mortalité par pêche.*
- *Le comité scientifique préconise de réduire la mortalité par pêche du thon obèse dans le Pacifique occidental et central. Une baisse de 36 % de la mortalité par rapport aux niveaux moyens de 2008-2011 devrait permettre de revenir au niveau de mortalité par pêche associé au RMD. Une telle réduction (d'au moins 36 %) permettrait en outre au stock de se reconstituer et, après un certain temps, de dépasser le point de référence limite. Le niveau de baisse recommandé peut également être exprimé de la manière suivante : une réduction d'au moins 33 % de la mortalité par pêche par rapport au niveau de 2004 ou une baisse d'au moins 26 % par rapport à la moyenne de la mortalité par pêche durant la période 2001-2004.*
- La surpêche et l'augmentation des prises de thons obèses juvéniles ont conduit à la chute du rendement potentiel du stock de thon obèse dans le Pacifique occidental et central. On observe un effondrement du rendement par recrue provoqué par une pêche excessive des juvéniles. Selon le comité scientifique, les niveaux associés au RMD augmenteraient si la mortalité des thons obèses juvéniles diminuait.
- La mortalité par pêche varie dans l'espace au sein de la zone visée par la Convention, et est importante dans l'océan Pacifique tropical. La WCPFC pourrait envisager de réduire la mortalité par pêche du thon obèse au moyen d'une gestion spatialisée.

## 2.4 Germon du sud

En 2013, les captures de germon du sud (84 835 tonnes) ont légèrement reculé (3 %) par rapport à 2012, et ce, en dépit de l'accroissement du nombre de navires dans cette pêcherie (figure 12 et tableau 7). Principaux exploitants de ce stock, les palangriers enregistrent la majorité des prises (plus de 75 % dans les années 90, et volume supérieur à 90 % depuis quelques années). S'étendant de novembre à avril, la pêche à la traîne représente quant à elle généralement entre 3 000 et 8 000 tonnes, bien qu'elle se situe aux alentours de 2 700 tonnes en moyenne depuis cinq ans.

Certes, les prises palangrières de germon se répartissent dans tout le Pacifique Sud, mais les captures se concentrent dans la partie occidentale du Pacifique. Une grande partie de l'accroissement des prises est due aux captures réalisées par les flottilles chinoises et taiwanaises qui naviguent au nord de la latitude 20° S. Les prises des flottilles des États et Territoires insulaires océaniques demeurent quant à elles restreintes aux latitudes 10°-25° S. Les prises à la traîne s'effectuent dans les eaux côtières de la Nouvelle-Zélande, principalement au large de l'île du Sud, et le long de la zone de convergence subtropicale. En règle générale, moins de 20 % de l'ensemble des germions du sud sont capturés à l'est de la longitude 150° O.

Les palangriers capturent des germons adultes, principalement dans l'étroite classe de tailles 90–105 cm, alors que les ligneurs ciblent les juvéniles dans la classe 45-80 cm. De temps à autre, on relève également des juvéniles dans les prises des palangriers.

### 2.4.1 Évaluation du stock

La toute dernière évaluation des stocks de germon du sud a été réalisée en 2012 et s'appuie sur des données de la période 1960-2011. Dans le cadre de cette évaluation, une seule application du modèle (scénario de référence) a été retenue afin de présenter les tendances relatives à la taille du stock. Le comité scientifique de la WCPFC s'est néanmoins appuyé sur les valeurs médianes d'un grand nombre d'applications du modèle pour tirer des conclusions sur l'état du stock et les rendements durables, puis pour formuler des conseils de gestion.

D'après l'évaluation, la mortalité par pêche des poissons adultes a considérablement augmenté au cours des dix dernières années. Toutefois, les estimations globales de la mortalité par pêche sont nettement inférieures au niveau correspondant au RMD. Par conséquent, on n'observe pas de surpêche (figure 13). Les niveaux actuels de biomasse de reproducteurs restent bien supérieurs à la biomasse nécessaire pour obtenir un RMD. Le stock n'est donc pas en état de surpêche. On estime toutefois que le niveau actuel des prises des palangriers a un impact nettement plus important sur le stock exposé à ce type de pêche. L'évaluation indique que l'incidence des palangriers est actuellement de l'ordre de 70 % pour les poissons appartenant aux classes de tailles capturées par les palangriers évoluant plus au nord, une part qui a sensiblement augmenté ces dernières années.

Au vu de l'expansion de l'activité halieutique et du déclin récent de la biomasse exploitable par les pêcheries palangrières, et puisqu'il est essentiel de maintenir les taux de prises, le comité scientifique de la Commission a recommandé une réduction de la mortalité par pêche imputable aux palangriers, de manière à conserver des taux de captures viables sur le plan économique.

## 3 Considérations écosystémiques

La Convention relative à la conservation et à la gestion des stocks de poissons grands migrateurs du Pacifique occidental et central définit les questions relatives aux écosystèmes comme un élément déterminant des principes de conservation et de gestion des ressources en thonidés de la zone à laquelle elle s'applique. Cette partie du présent document constitue une synthèse des informations fournies par les flottilles de pêche thonière de l'océan Pacifique occidental et central au sujet des espèces associées et dépendantes. Vous trouverez notamment des informations sur la composition par espèce des prises réalisées par ces flottilles et une évaluation de l'incidence de ces captures sur les espèces concernées. Il est important de noter que, jusqu'à ce jour, peu d'attention a été prêtée à la plupart de ces espèces et, par conséquent, qu'il n'est possible de fournir une évaluation de l'impact de la pêche que pour quelques-unes d'entre elles. Cette partie comprend également une synthèse des recherches récentes et en cours portant sur les liens entre les principales espèces de thonidés et l'écosystème pélagique

### 3.1 Composition des prises

Dans l'océan Pacifique occidental et central, la pêche thonière cible principalement quatre espèces de thonidés : la bonite, le thon jaune, le thon obèse et le germon. Toutefois, les pêcheries capturent aussi, en même temps que ces principales espèces, diverses autres espèces. Parmi ces espèces associées, certaines ont une valeur marchande (espèces secondaires), mais beaucoup d'autres sont rejetées à l'eau. On relève également des captures d'espèces jugées importantes de par leur valeur écologique et/ou leur signification sociale (« espèces protégées »), notamment les mammifères marins, les tortues marines et certaines espèces de requins (comme les requins baleines).

Les informations disponibles concernant la composition des prises des principales pêcheries thonières qui opèrent dans l'océan Pacifique occidental et central sont issues en grande partie des divers programmes d'observation couvrant la région. Dans l'ensemble, les thonidés occupent une place prédominante dans les prises (en poids) faites par les senneurs dans des bancs non associés et associés (99,6 % et 98,5 %, respectivement), et c'est autour des DCP ancrés que le poids des thons attrapés est le plus faible (99 %). Les contacts avec des espèces protégées, telles que les requins baleines et les raies manta, sont rares (figure 14). Pendant très longtemps, certains navires se positionnaient délibérément autour de requins baleines associés à des bancs de thonidés, mais cette pratique est désormais interdite. Dans un très faible

pourcentage des cas, un requin baleine est recensé dans un banc non associé, alors que sa présence n'avait pas été détectée avant le mouillage de la senne.

On a également estimé la composition par espèce des prises des trois grands types de pêche à la palangre pratiqués dans l'océan Pacifique occidental et central : la pêche à la palangre en eau peu profonde et la pêche à la palangre en eau profonde, pratiquées dans l'océan Pacifique tropical occidental, et la pêche du germon, pratiquée dans l'océan Pacifique Sud-Ouest. Bien que les estimations soient incertaines en raison du nombre limité d'opérations de pêche couvertes par des observateurs, il est possible d'en tirer quelques conclusions générales. Les principales espèces de thonidés représentent respectivement 46, 74 et 71 % du total des prises (mesurées en poids) effectuées avec ces trois types de pêche (figure 14). C'est à la pêche en eau peu profonde dans l'océan Pacifique tropical occidental que l'on peut imputer la plus forte proportion d'espèces autres que des thonidés, principalement des requins et des poissons à rostre. Le mahi-mahi et l'opah/saumon des dieux représentent une part importante des captures des palangriers ciblant le germon dans le Pacifique Sud-Ouest. On constate également des écarts significatifs dans la composition des prises de poissons à rostre des trois pêcheries, les pêcheurs ciblant le germon dans le Pacifique Sud-Ouest et ceux qui jettent leur palangre à de faibles profondeurs dans le Pacifique occidental tropical capturant davantage de poissons évoluant à la surface que les pêcheurs mouillant leur palangre en eau profonde dans le Pacifique occidental tropical.

Les contacts avec des oiseaux de mer et des mammifères marins sont très peu nombreux, quel que soit le type de pêche à la palangre. Cinq espèces de tortues marines ont été observées dans les prises réalisées par des palangriers opérant dans la zone équatoriale, mais la proportion de cas cités par les observateurs est très faible, et les tortues capturées étaient pour la plupart bien vivantes lorsqu'elles ont été relâchées. Récemment imposée par la WCPFC, l'interdiction de l'utilisation des « lignes à requins » devrait faire diminuer les captures de requins soyeux et de requins océaniques, sachant que l'état actuel des stocks de ces deux espèces suscite des inquiétudes.

### 3.2 Incidence des prises

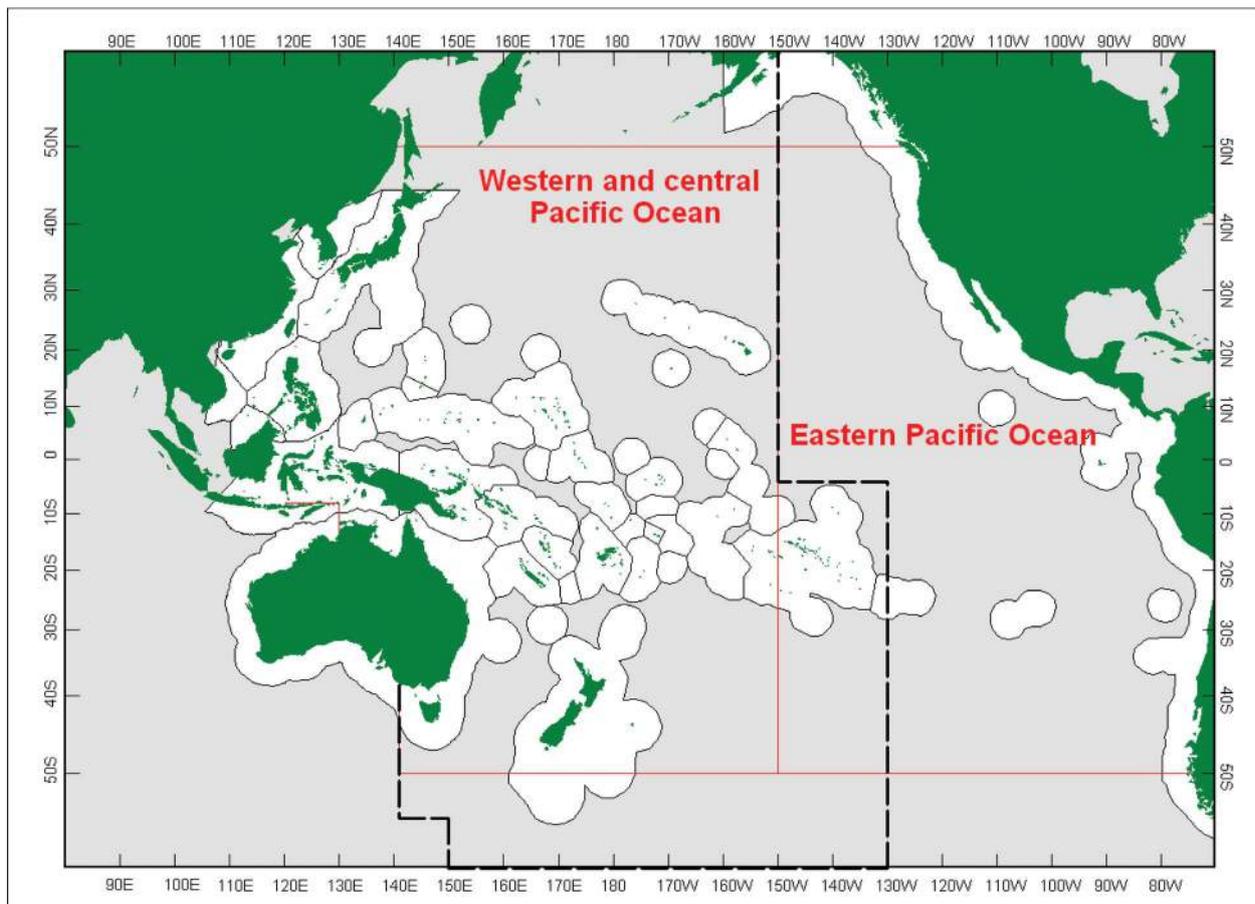
Outre des estimations concernant les captures des principales espèces de thonidés ciblées, on dispose d'estimations annuelles des prises des principales espèces de poissons à rostre effectuées en 2013 dans l'océan Pacifique occidental et central (espadon [20 043 tonnes], makaire bleu [19 524 tonnes], marlin rayé [3 678 t] et makaire noir [2 340 tonnes]). Les prises actuelles de l'ensemble de ces espèces – hormis le marlin rayé – se situent dans la moyenne des dix dernières années. Pour le marlin rayé, en revanche, les estimations pour 2013 représentent le plus faible volume de captures jamais enregistré. Les autres prises associées ne peuvent être quantifiées de façon certaine sur la base des données des journaux de pêche. L'augmentation du taux de couverture des opérations de pêche palangrière par les observateurs devrait néanmoins permettre d'établir des estimations. Il est toutefois d'ores et déjà possible d'estimer les captures d'espèces associées des senneurs, la couverture des programmes d'observation étant suffisante.

Ces dernières années, des évaluations des stocks ont été réalisées pour les principales espèces de thonidés, mais également pour plusieurs espèces de poissons à rostre et de requins. Un récapitulatif des recommandations formulées par le comité scientifique de la WCPFC à la Commission est donné dans le tableau 8 ci-dessous.

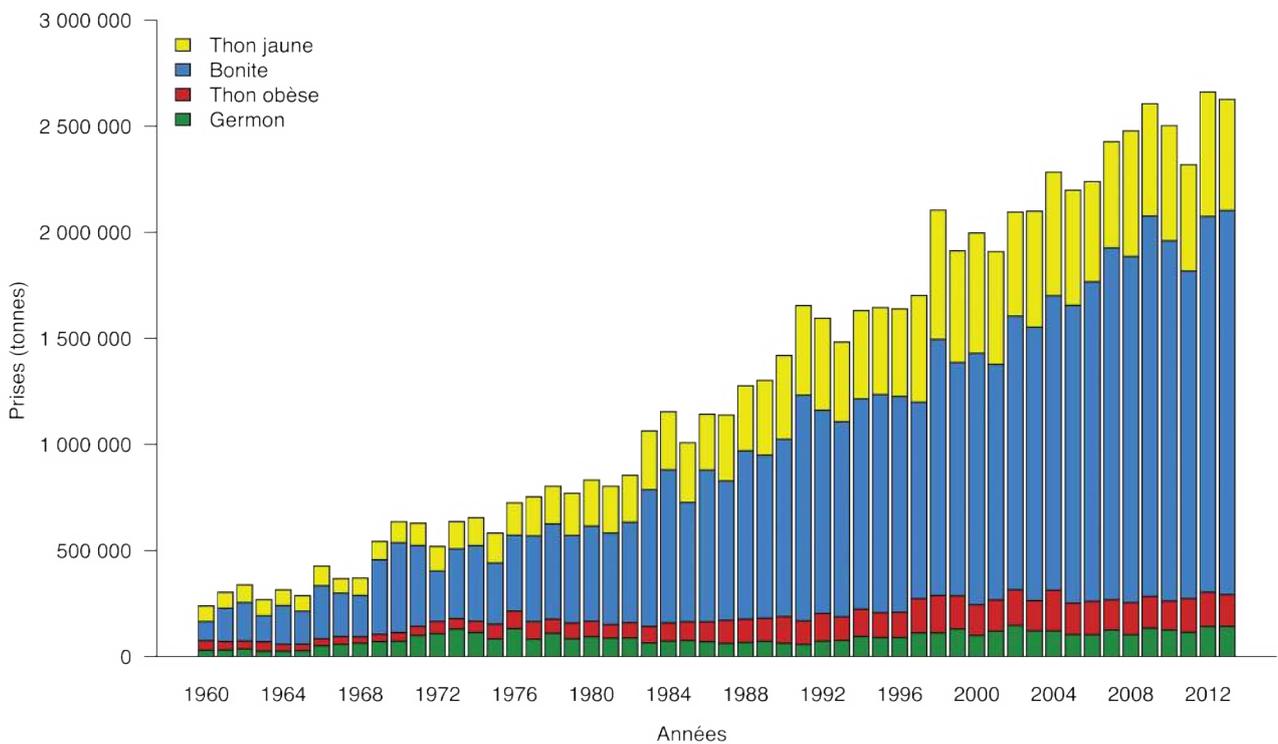
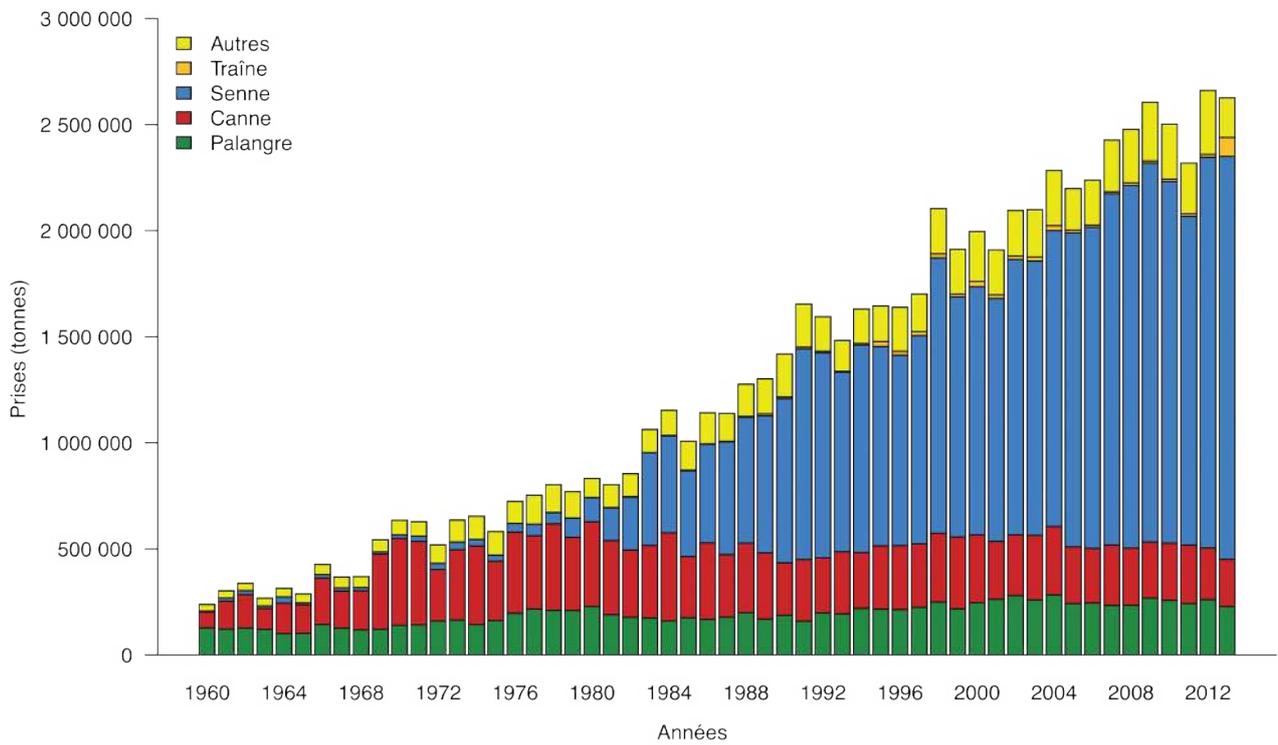
### 3.3 Marquage des thonidés

Il est nécessaire de procéder à de vastes campagnes expérimentales de marquage pour obtenir suffisamment d'informations (taux d'exploitation des ressources et taille des populations) afin d'évaluer les stocks des thonidés tropicaux évoluant dans le Pacifique occidental et central. Les données de marquage pourraient bien générer un volume important de renseignements utiles aux évaluations des stocks, soit par le biais d'analyses indépendantes, soit, de préférence, par leur exploitation directe aux côtés d'autres données dans le modèle d'évaluation des stocks. Le marquage des thonidés est l'une des activités phare du Programme pêche hauturière depuis 30 ans. Des campagnes ont en effet eu lieu dans les années 70 et dans les années 90, et ont repris en 2006. Depuis le début de la dernière campagne, plus de 400 000 thons ont été marqués et relâchés dans la partie équatoriale du Pacifique occidental et central, et plus de 70 000 poissons ont été recapturés selon les signalements (figure 15 et tableau 9).

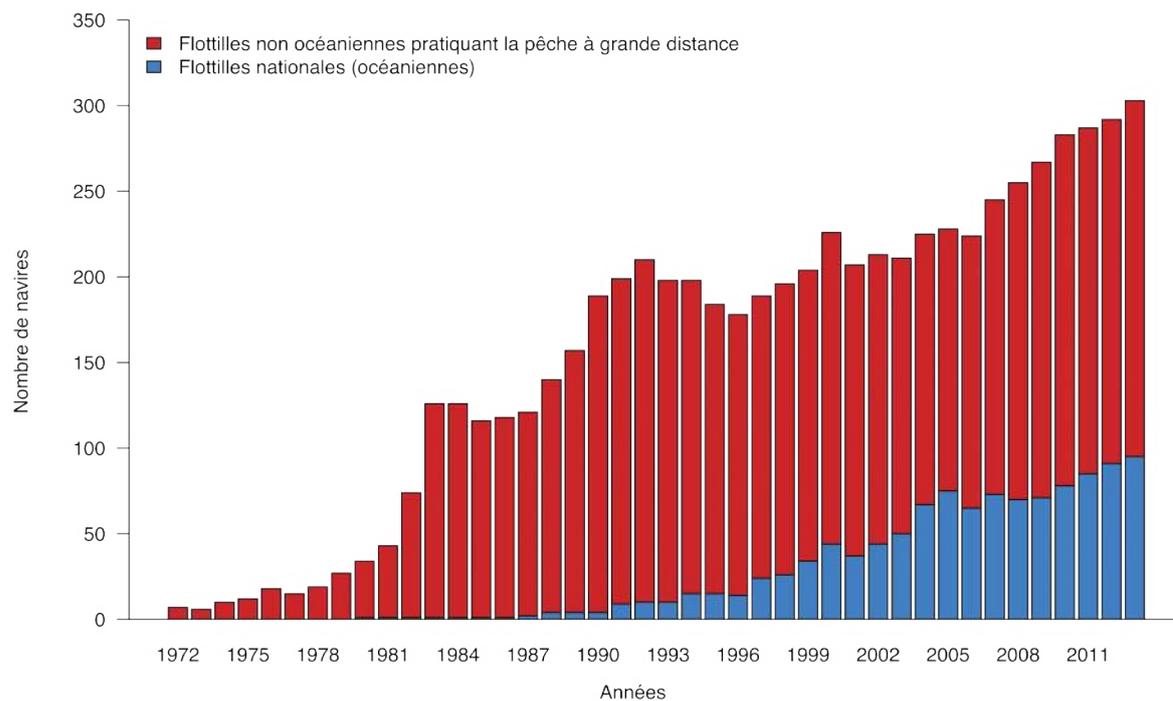
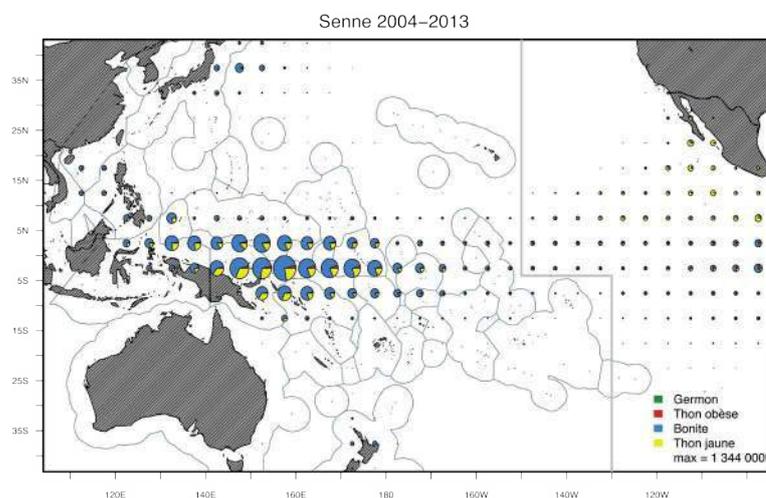
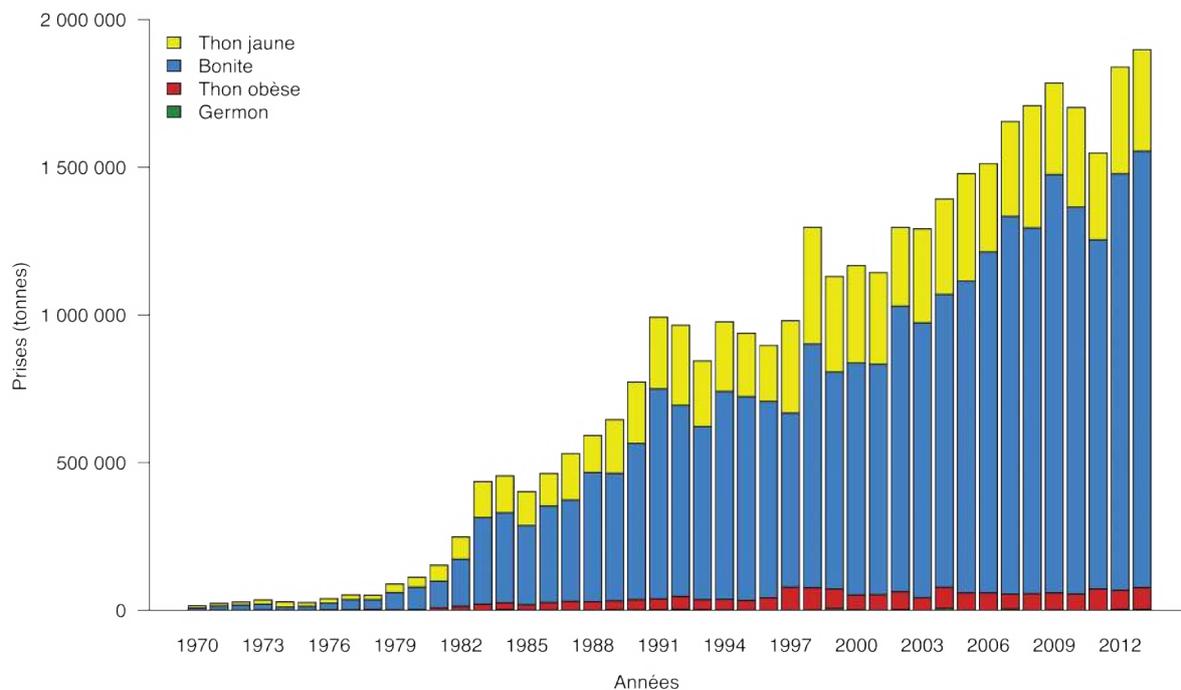




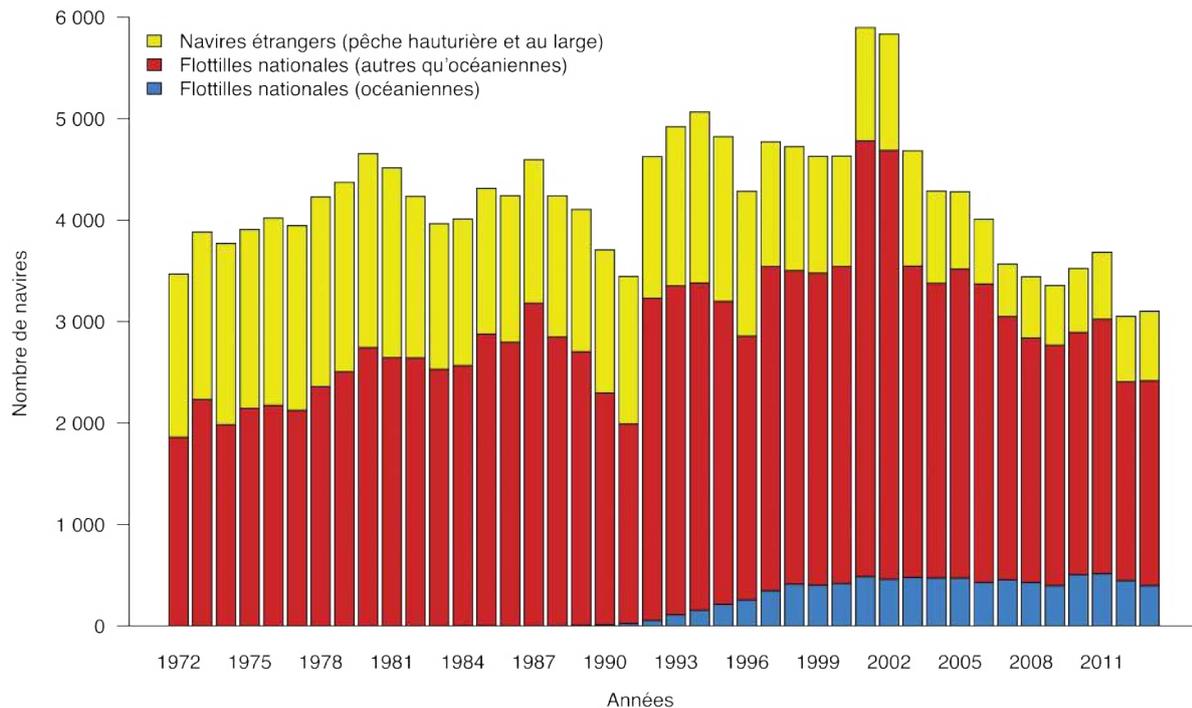
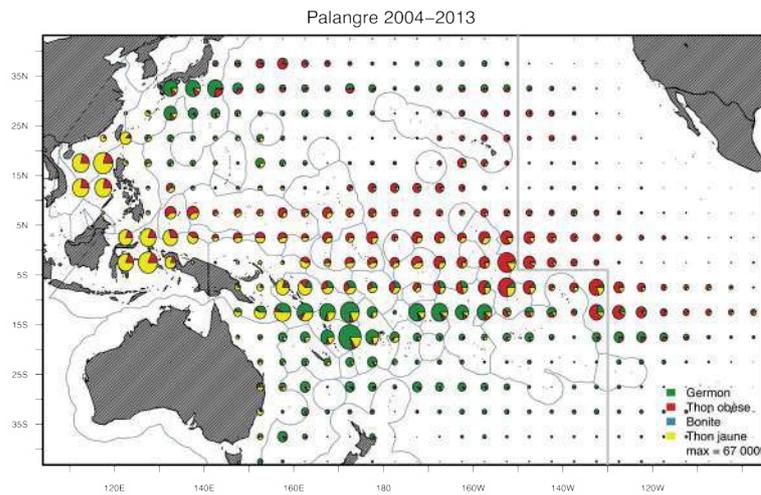
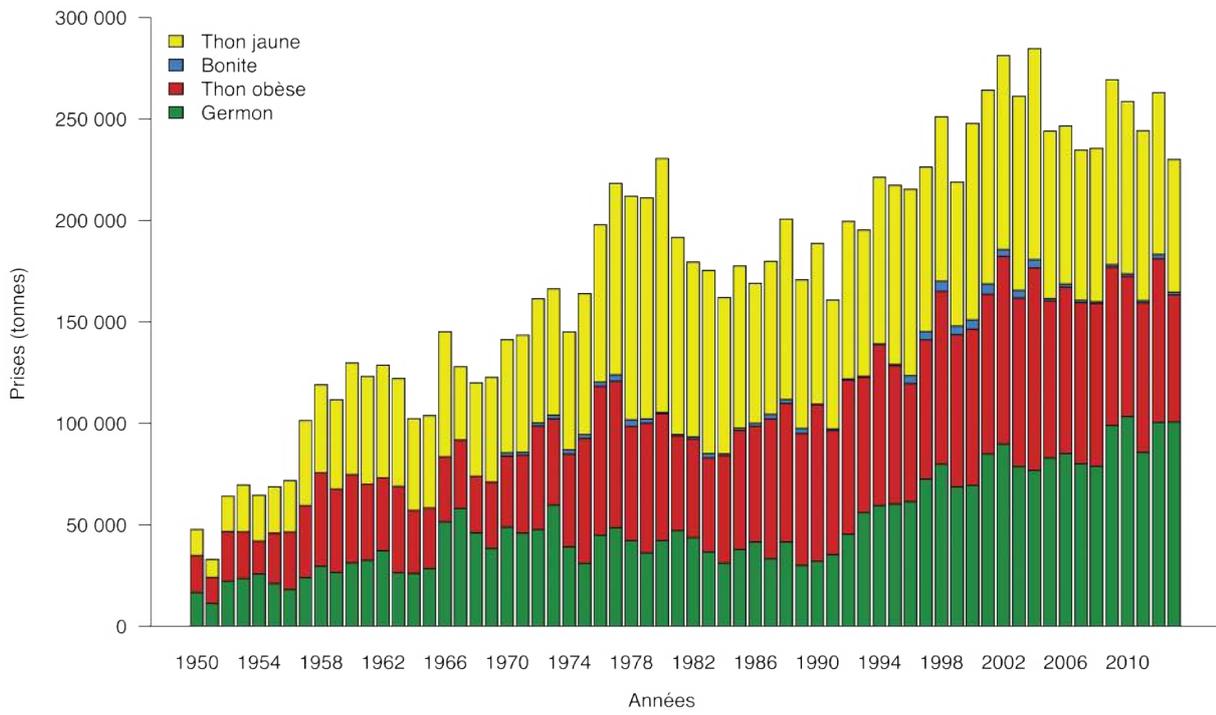
**Figure 1 : Océan Pacifique occidental et central, océan Pacifique oriental et limites de la zone visée par la Convention portant création de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central (lignes pointillées).**



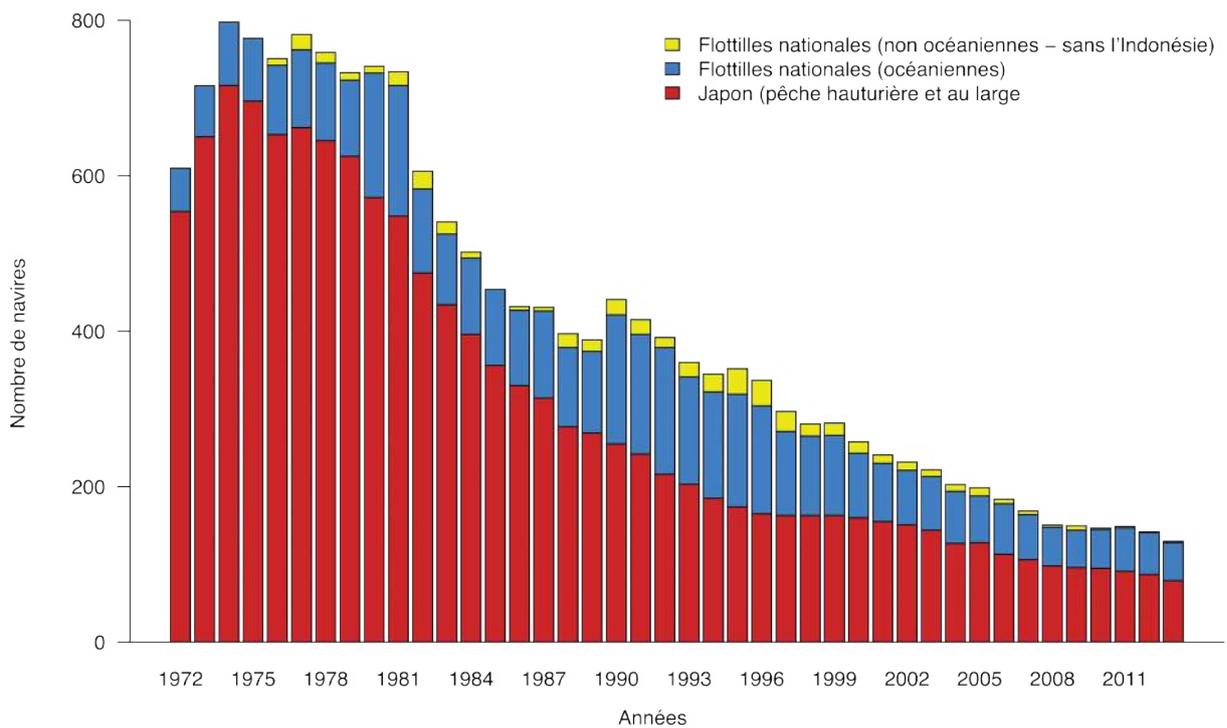
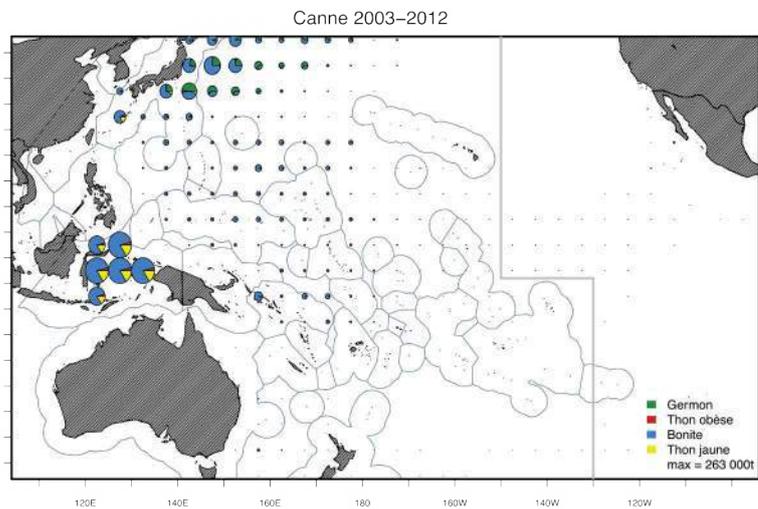
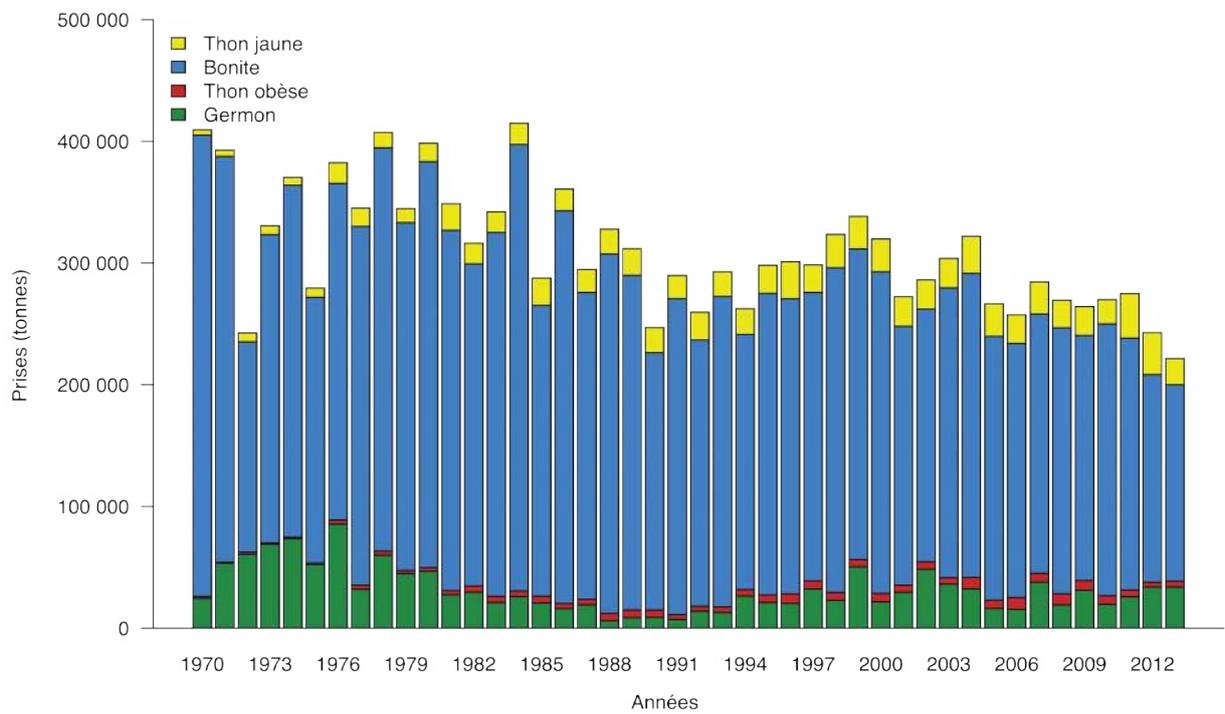
**Figure 2 : Prises (en tonnes) par engin (en haut) et espèce (en bas) dans la région du Pacifique occidental et central, de 1960 à 2012. Remarque : les données pour 2012 sont des données préliminaires.**



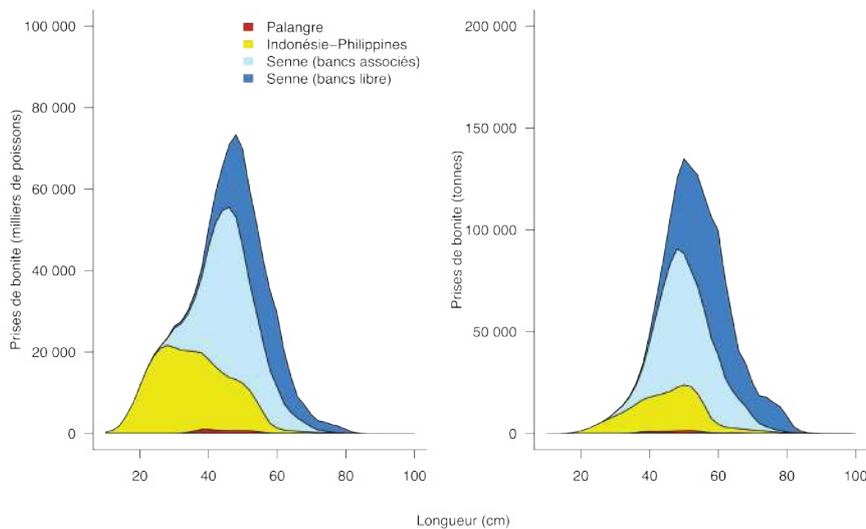
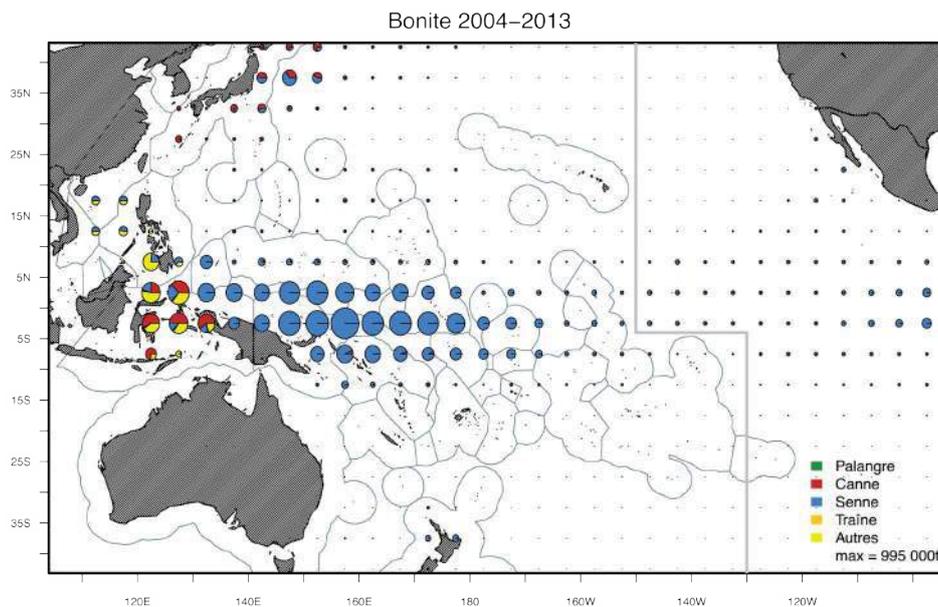
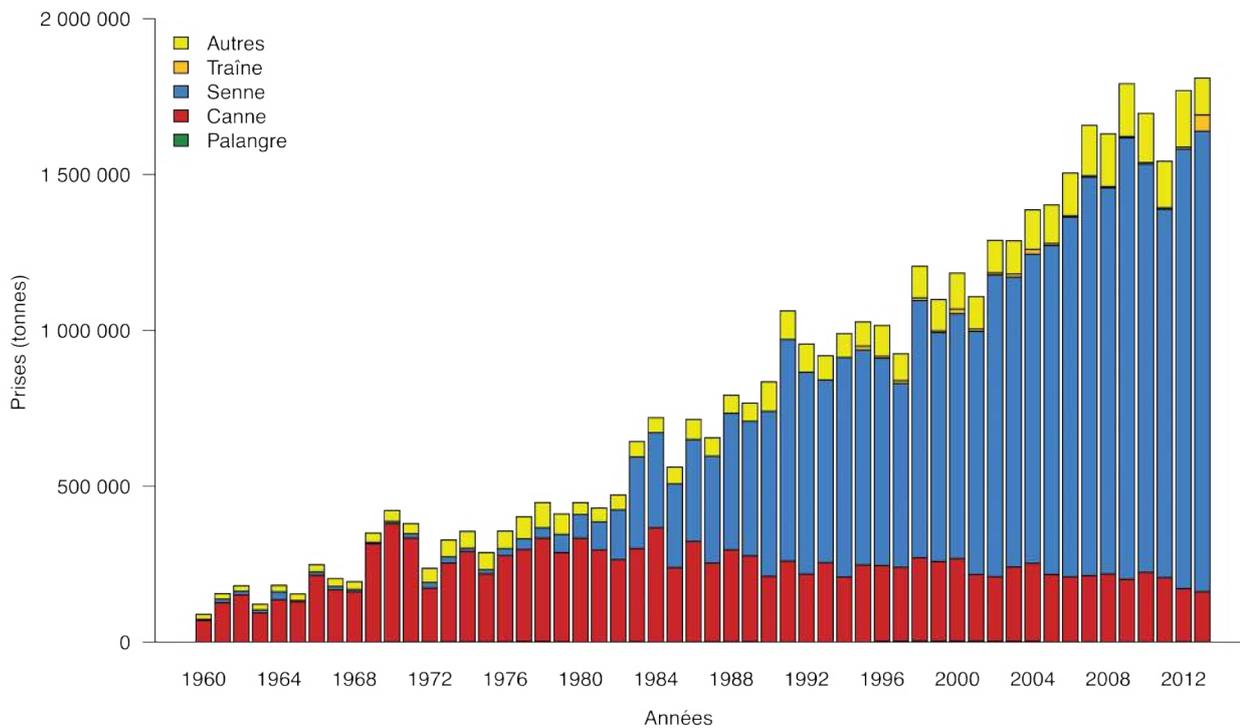
**Figure 3 : Séries chronologiques des prises (en tonnes ; en haut), répartition spatiale récente des prises (au milieu) et taille des flottilles (en bas) pour la pêche à la senne dans le Pacifique occidental et central.**



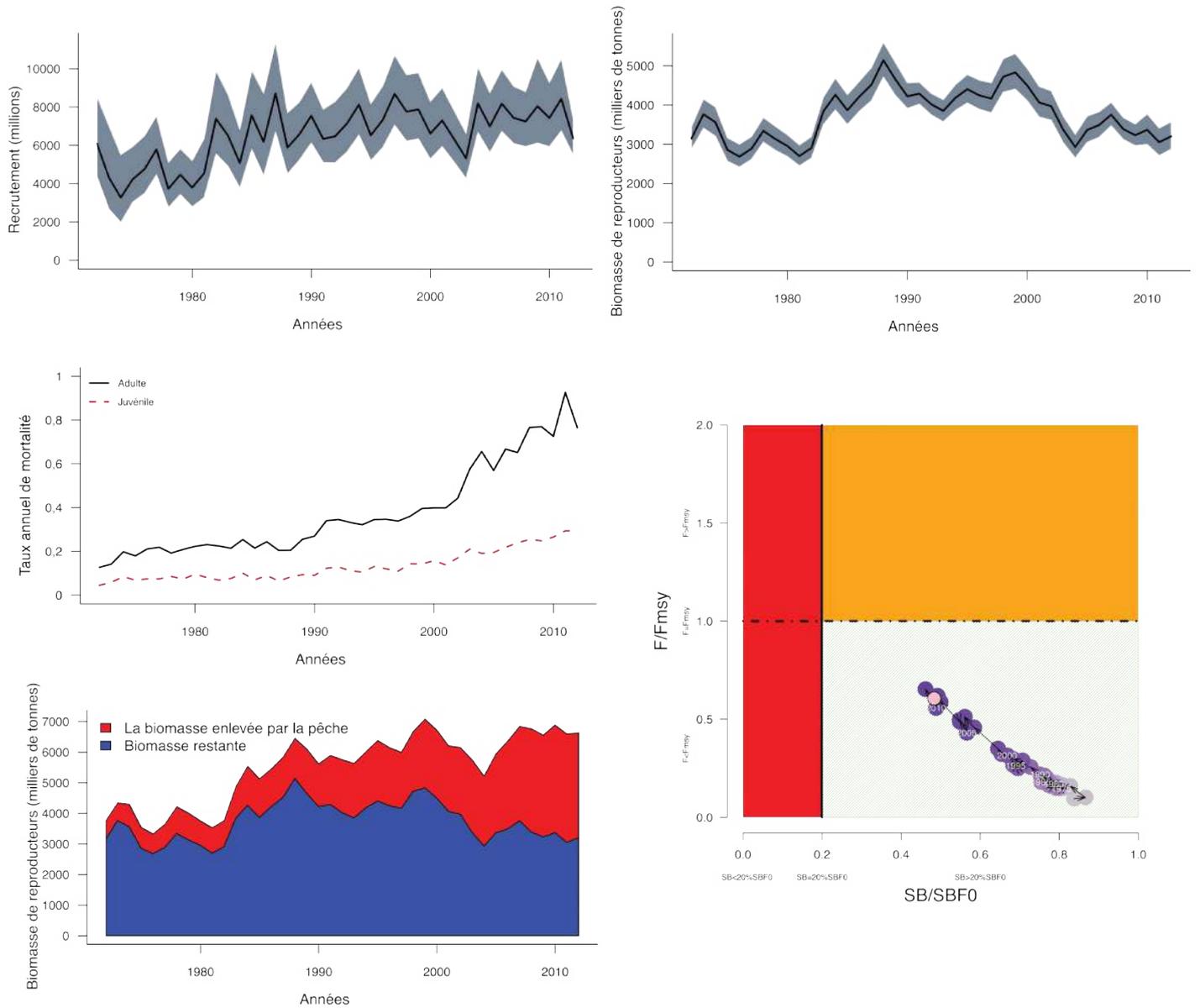
**Figure 4 : Séries chronologiques des prises (en tonnes ; en haut), répartition spatiale récente des prises (au milieu) et taille des flottilles (en bas) pour la pêche à la palangre dans le Pacifique occidental et central.**



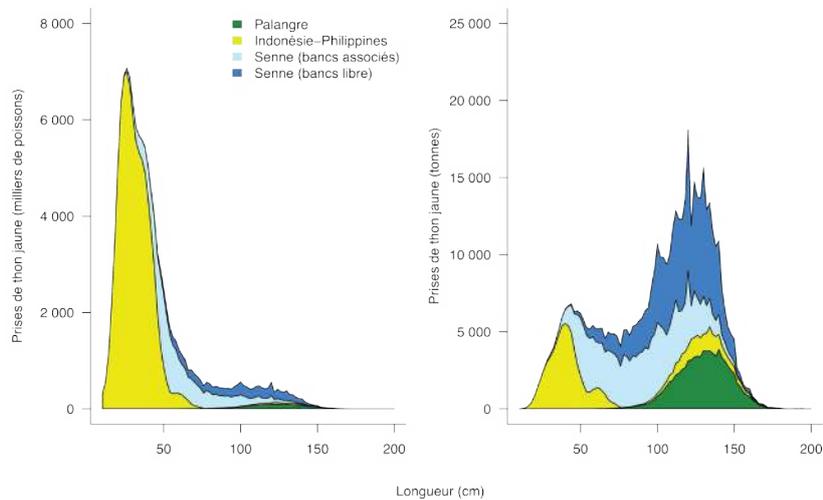
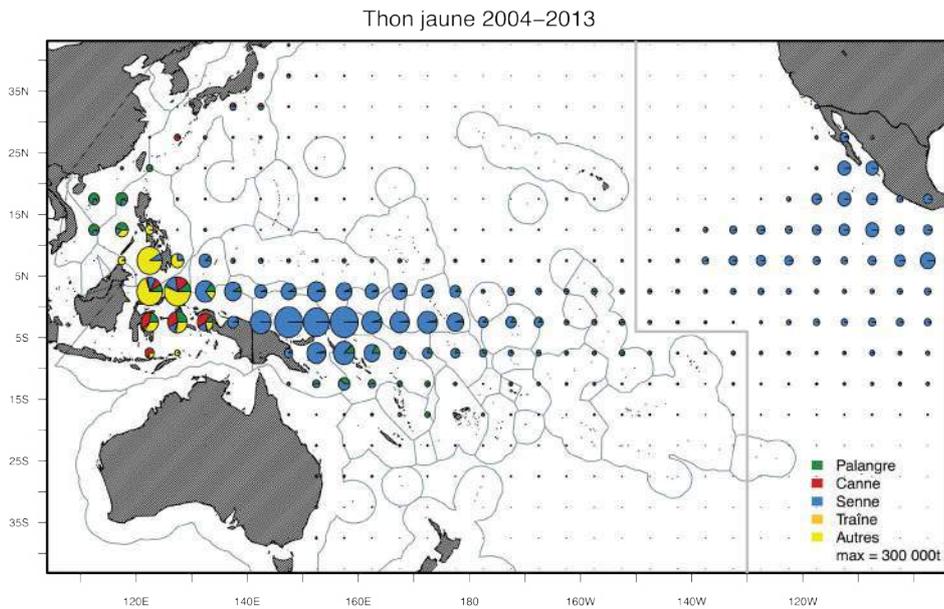
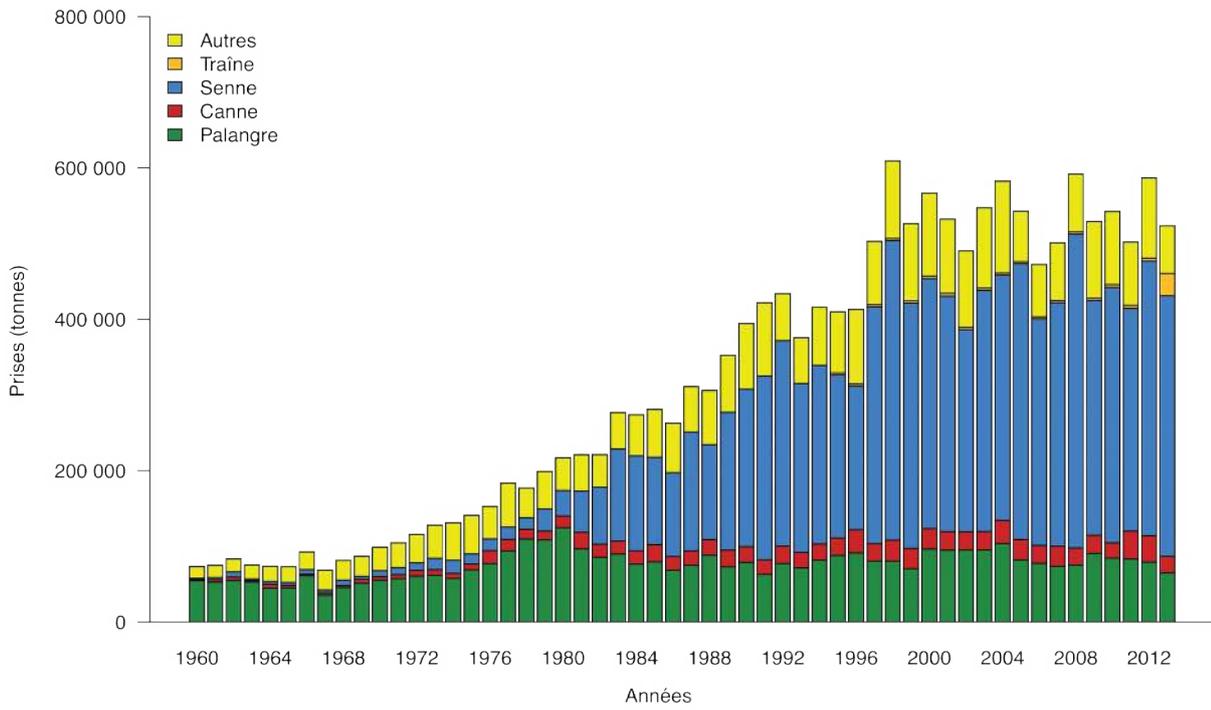
**Figure 5 : Séries chronologiques des prises (en tonnes ; en haut), répartition spatiale récente des prises (au milieu) et taille des flottilles (en bas) pour la pêche à la canne dans le Pacifique occidental et central.**



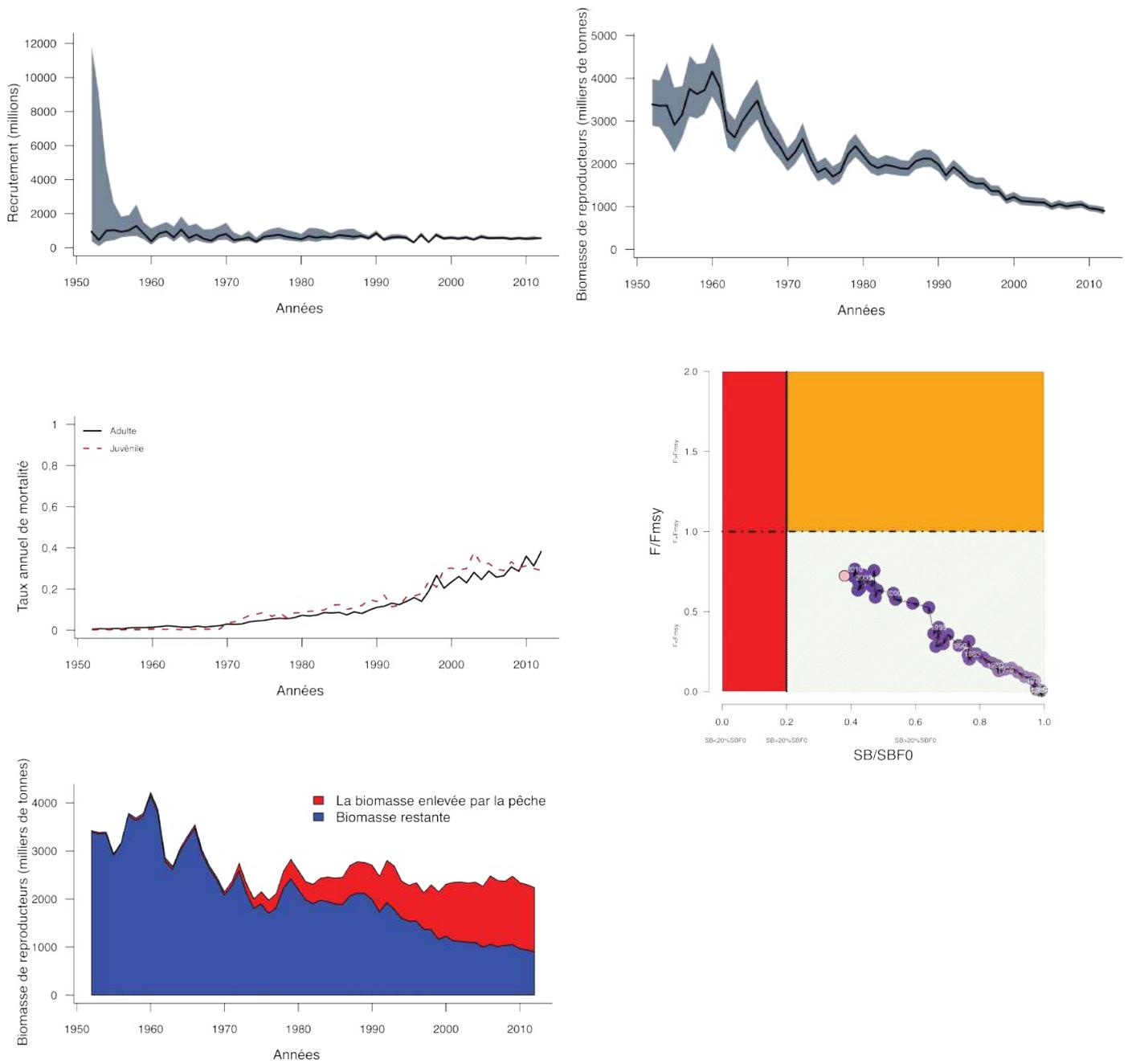
**Figure 6 : Séries chronologiques (en haut), répartition spatiale récente (au milieu) et composition par taille (moyenne sur les cinq dernières années, en bas) des captures de bonite (en tonnes), par engin, dans le Pacifique occidental et central.**



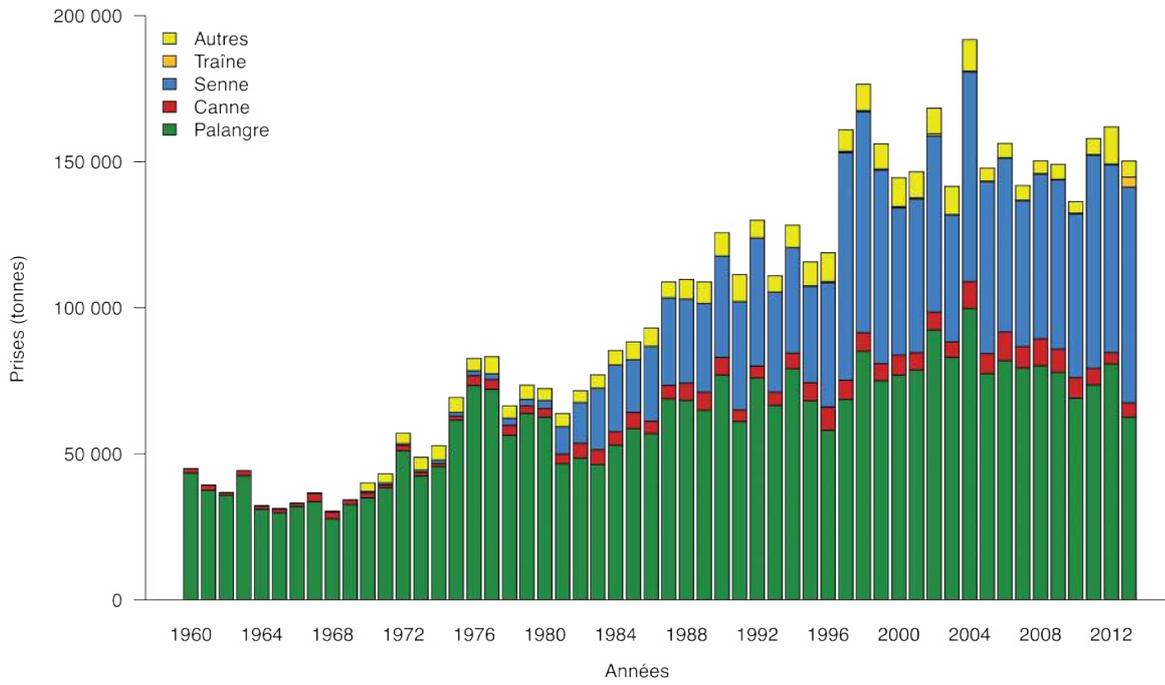
**Figure 7 : Recrutement estimé (en haut à gauche), biomasse de reproducteurs (en haut à droite), mortalité par pêche (au milieu à gauche), état du stock (au milieu à droite) et biomasse de reproducteurs estimée avec [bleu] ou sans [rouge] pêche (en bas à gauche) d'après l'évaluation du stock de bonite réalisée en 2011.**



**Figure 8 : Séries chronologiques (en haut), répartition spatiale récente (au milieu) et composition par taille (moyenne sur les cinq dernières années, en bas) des captures de thon jaune (en tonnes), par engin, dans le Pacifique occidental et central.**



**Figure 9 :** Recrutement estimé (en haut à gauche), biomasse de reproducteurs (en haut à droite), mortalité par pêche (au milieu à gauche), état du stock (au milieu à droite), biomasse de reproducteurs estimée avec [bleu] ou sans [rouge] pêche (en bas à gauche) et biomasse de reproducteurs dans la région équatoriale occidentale (en bas à droite), d'après l'évaluation des stocks de thon jaune réalisée en 2011.



Thon obèse 2004–2013

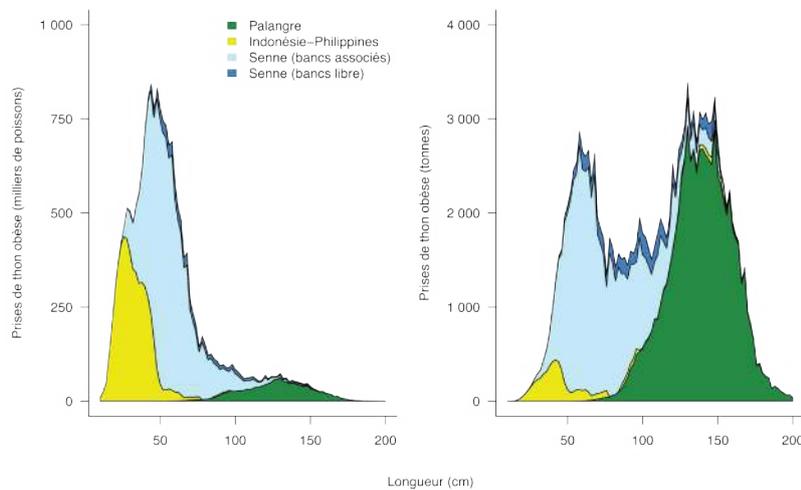
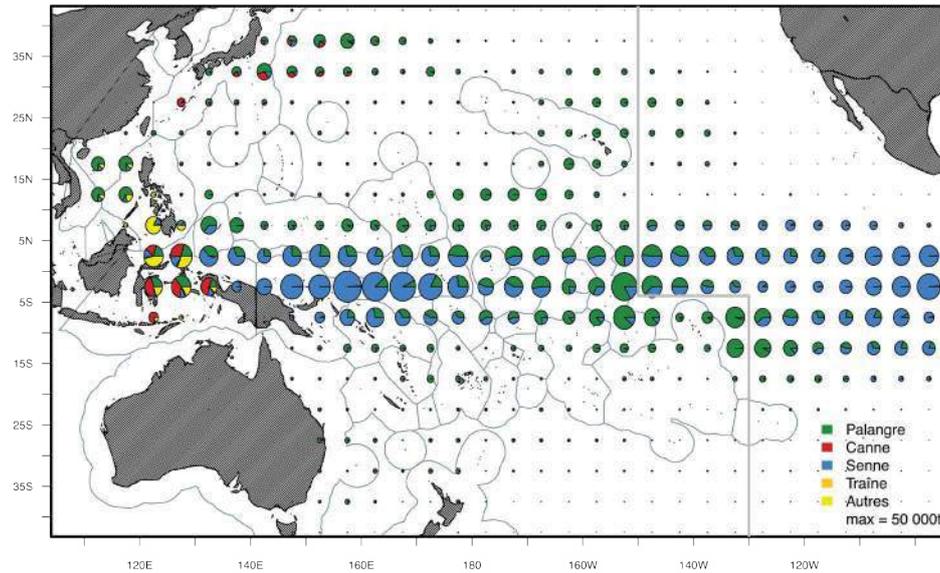
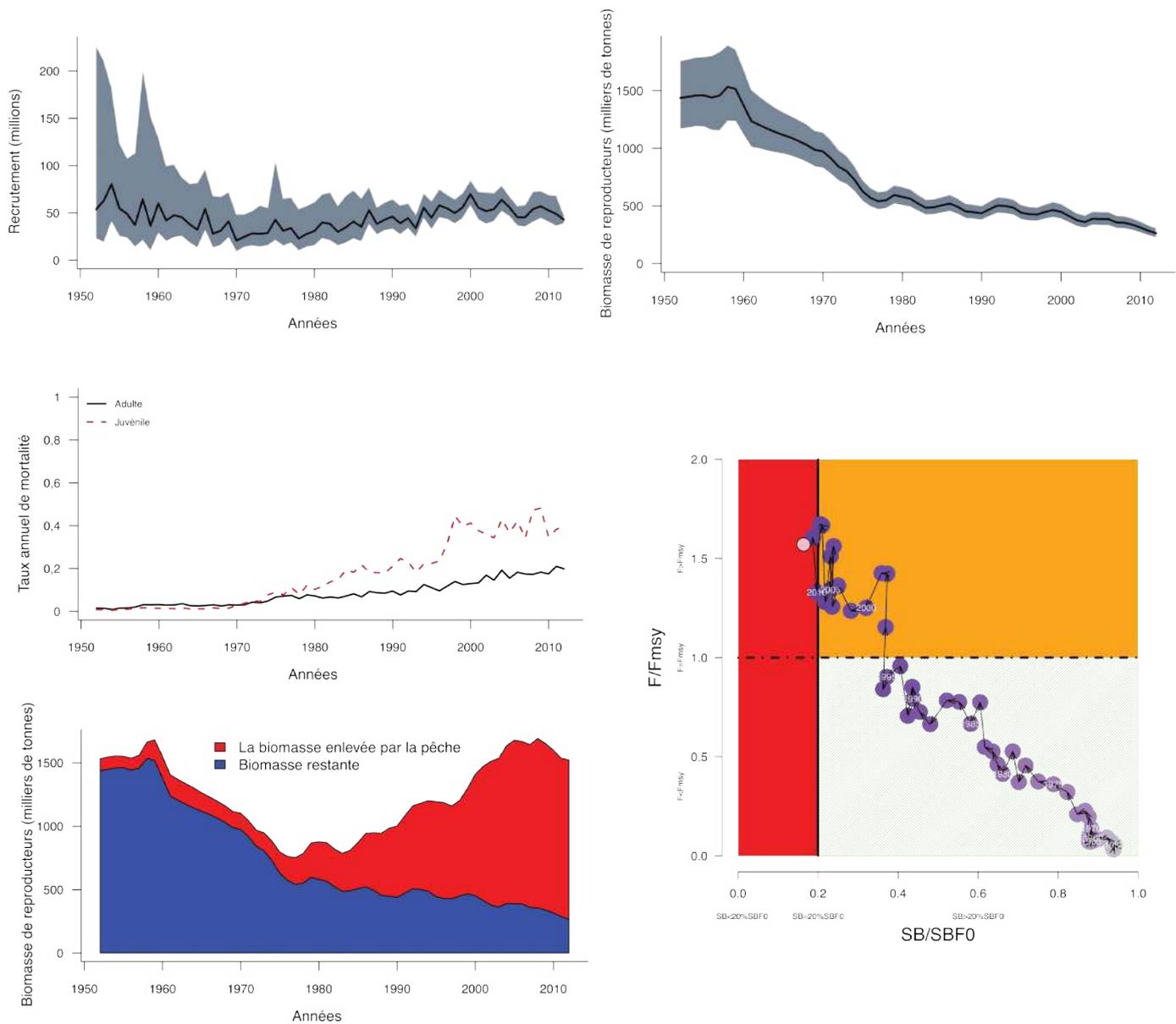
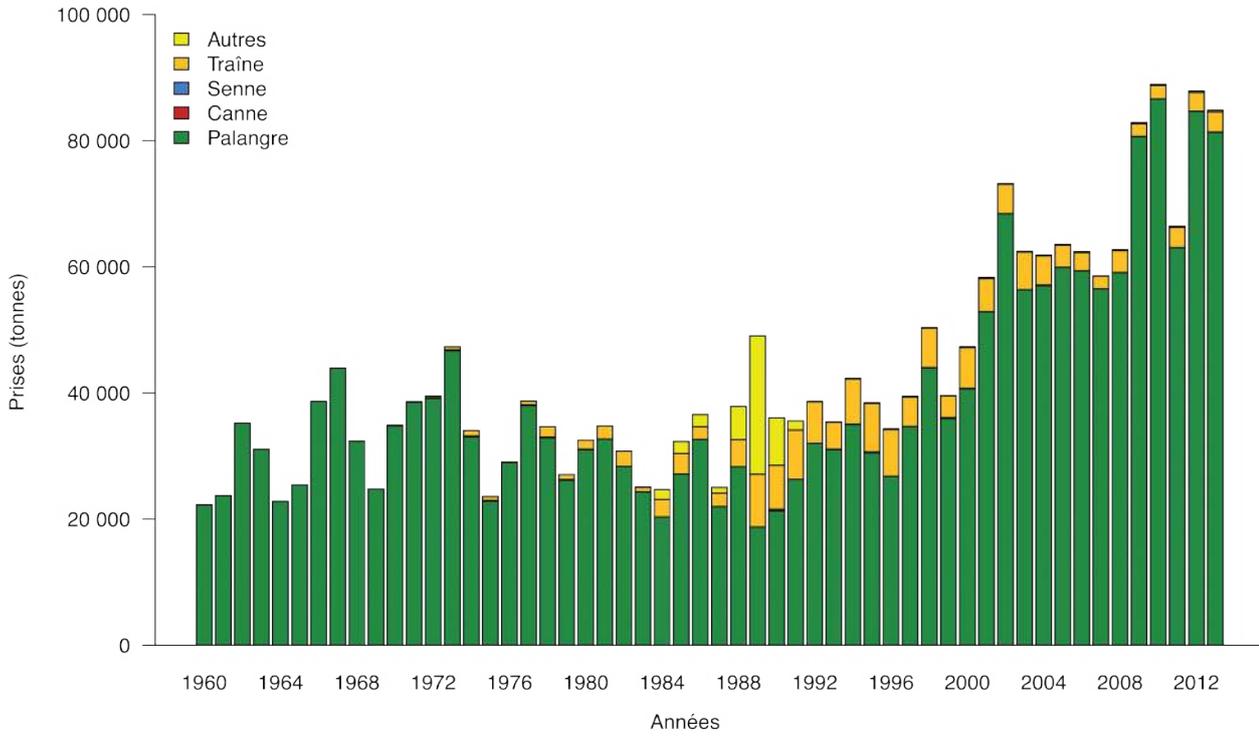


Figure 10 : Séries chronologiques (en haut), répartition spatiale récente (au milieu) et composition par taille (moyenne sur les cinq dernières années, en bas) des captures de thon obèse (en tonnes), par engin, dans le Pacifique occidental et central.



**Figure 11 : Recrutement estimé (en haut à gauche), biomasse de reproducteurs (en haut à droite), mortalité par pêche (au milieu à gauche), état du stock (au milieu à droite) et biomasse de reproducteurs estimée avec [bleu] ou sans [rouge] pêche (en bas à gauche), d'après l'évaluation du stock de thon obèse réalisée en 2011.**



Germon 2004-2013

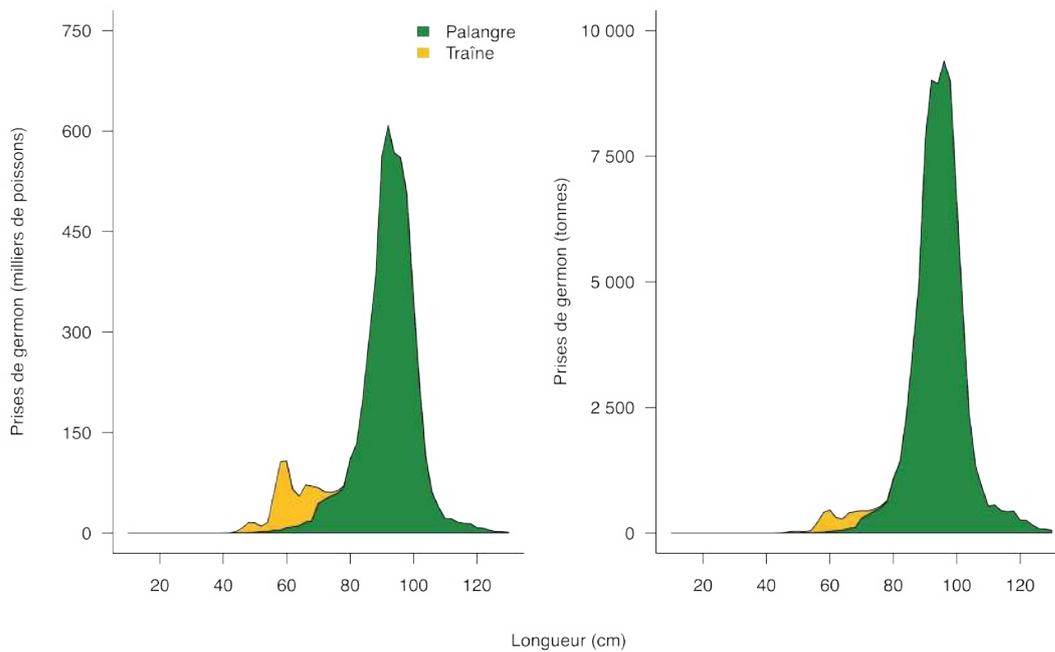
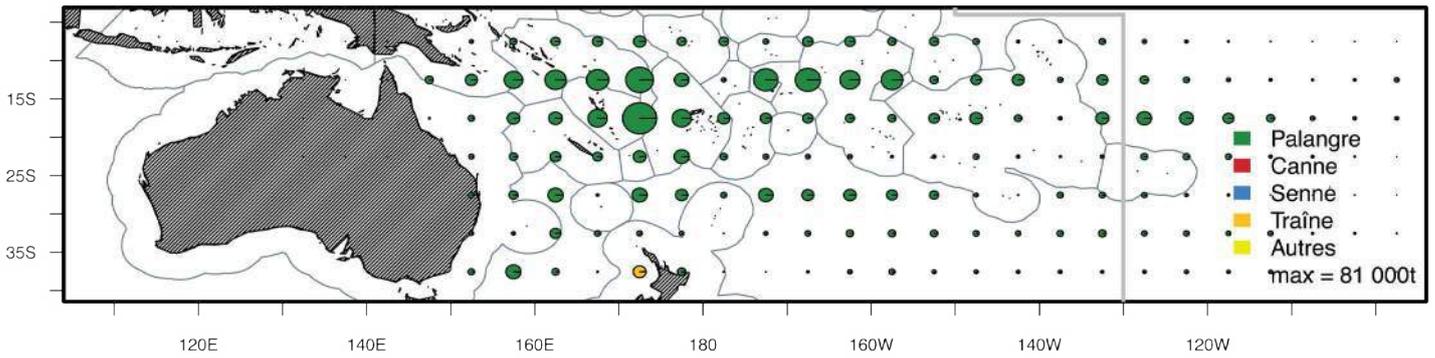
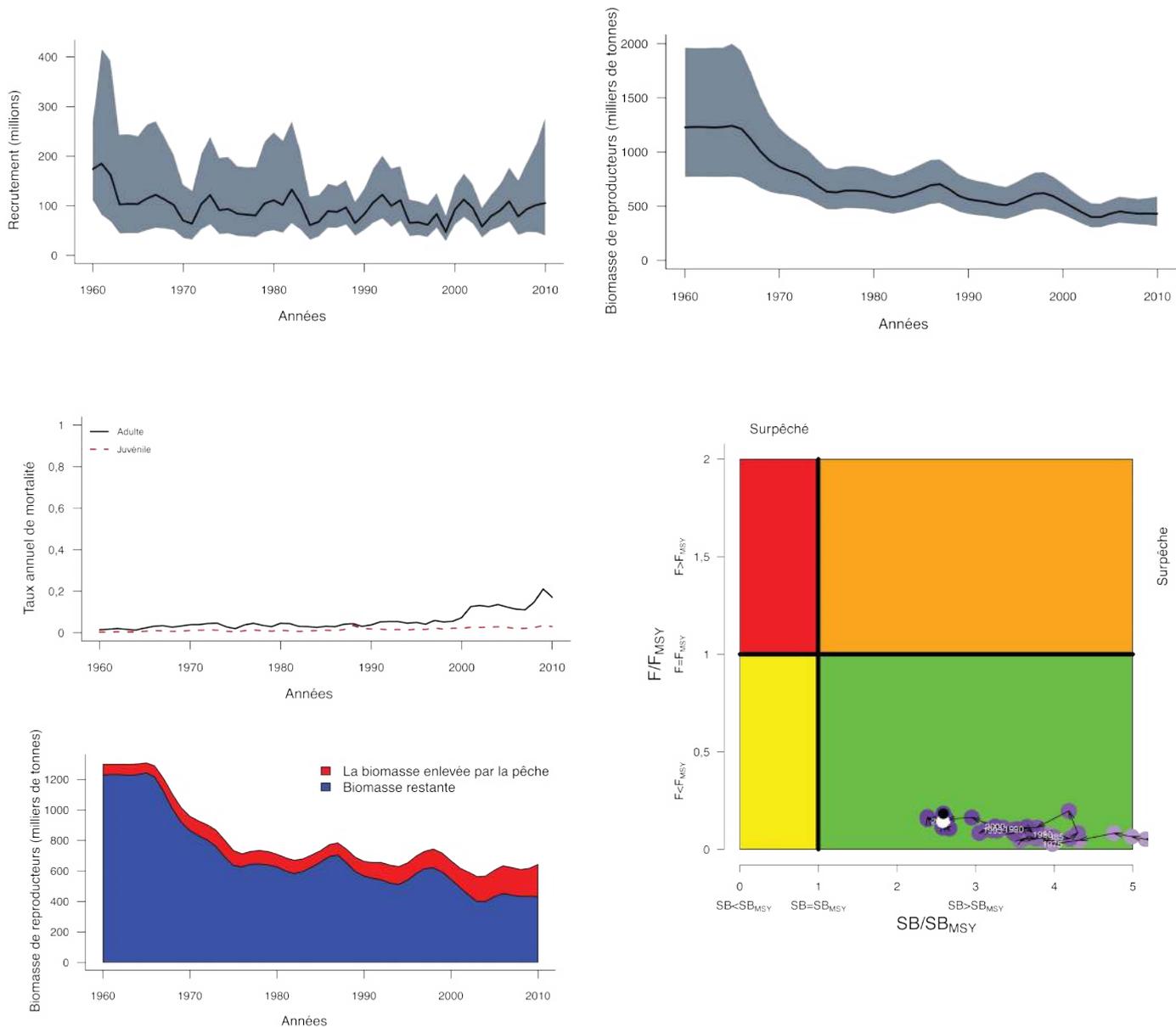


Figure 12 : Séries chronologiques (en haut), répartition spatiale récente (au milieu) et composition par taille (moyenne sur les cinq dernières années, en bas) des prises de germon du sud (en tonnes), par engin, dans le Pacifique occidental et central.



**Figure 13 :** Recrutement estimé (en haut à gauche), biomasse de reproducteurs (en haut à droite), mortalité par pêche (au milieu à gauche), état du stock (au milieu à droite) et biomasse de reproducteurs estimée avec [bleu] ou sans [rouge] pêche (en bas à gauche), d'après l'évaluation du stock de germon du sud réalisée en 2012.

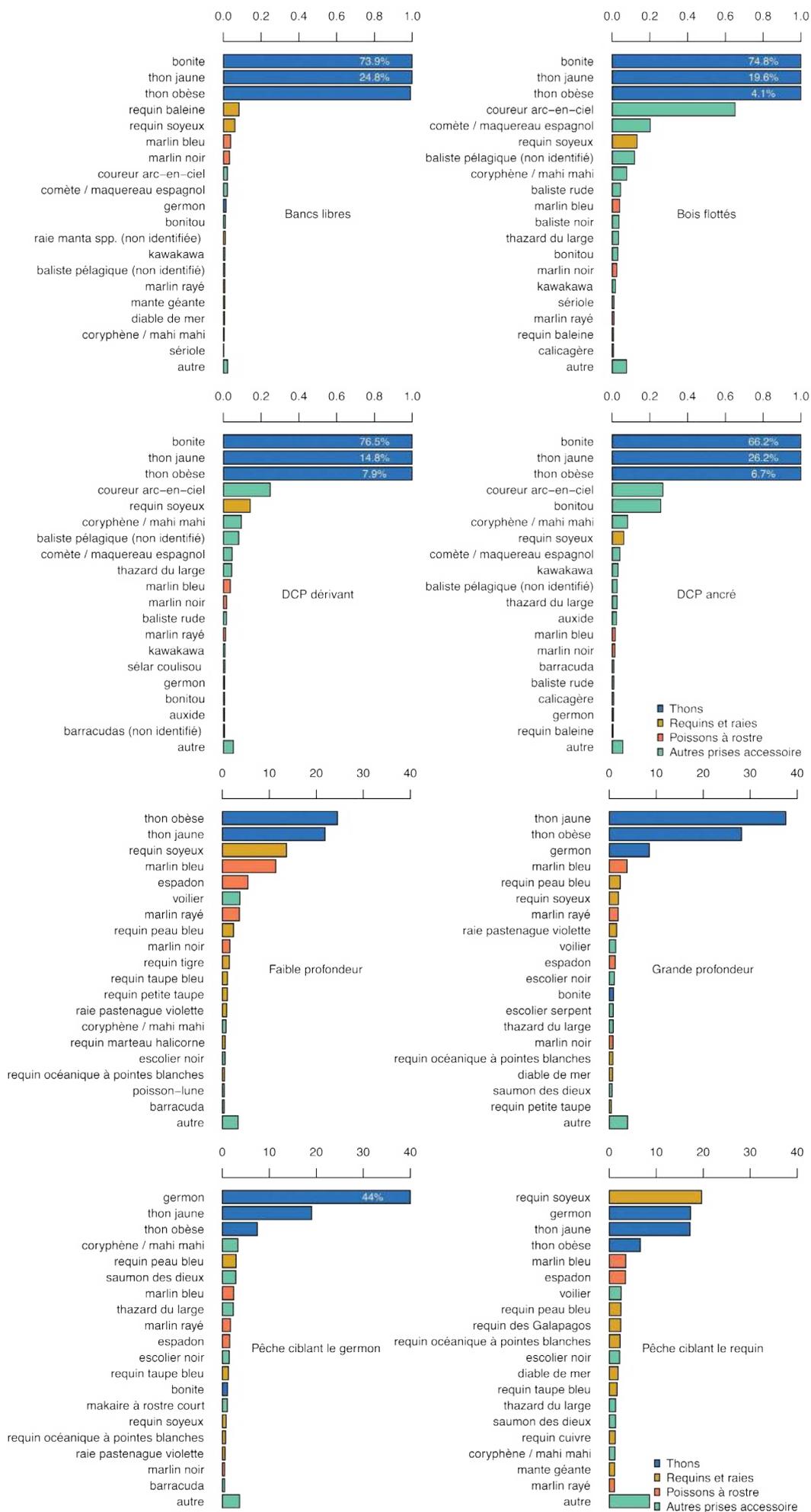
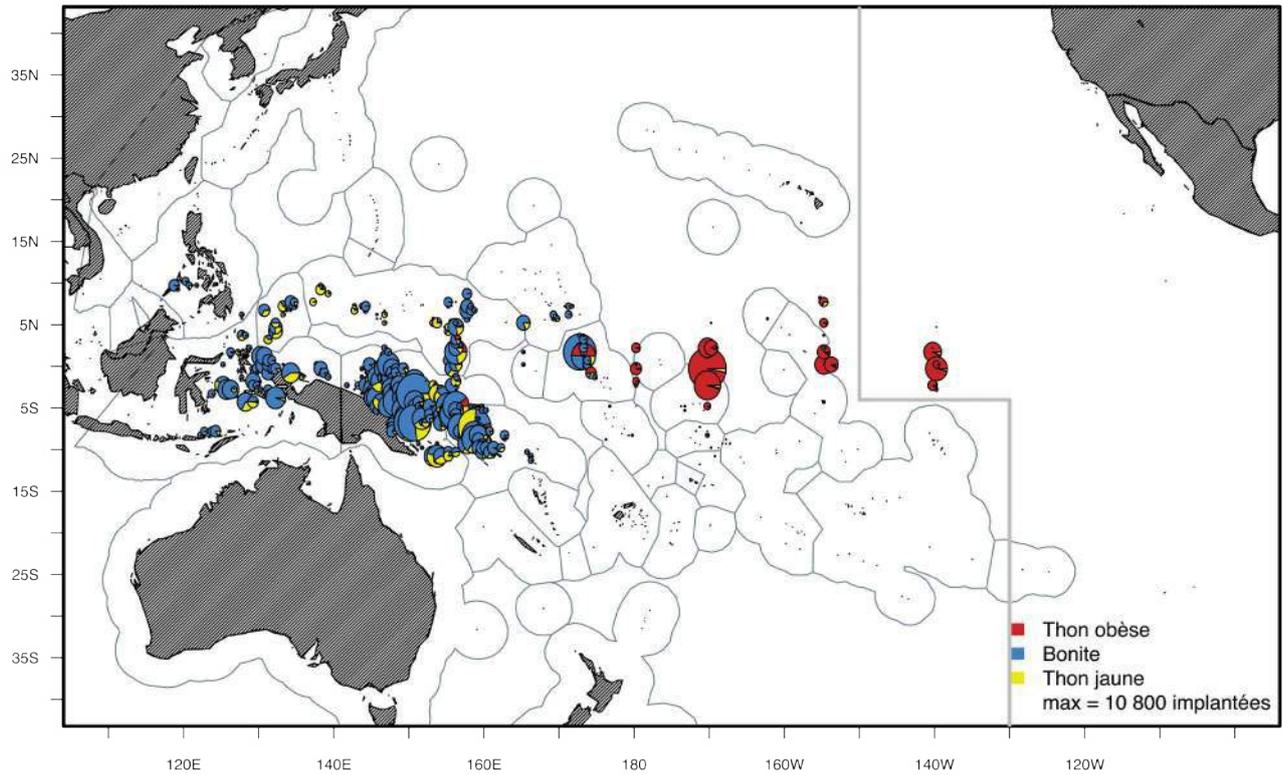


Figure 14 : Composition des prises de différents catégories de senneurs (en haut) et palangriers (en bas) pratiquant la pêche dans le Pacifique occidental et central, selon les données d'observation des dix dernières années.

### Marques implantées (398 333)



### Marques récupérées (46 489)

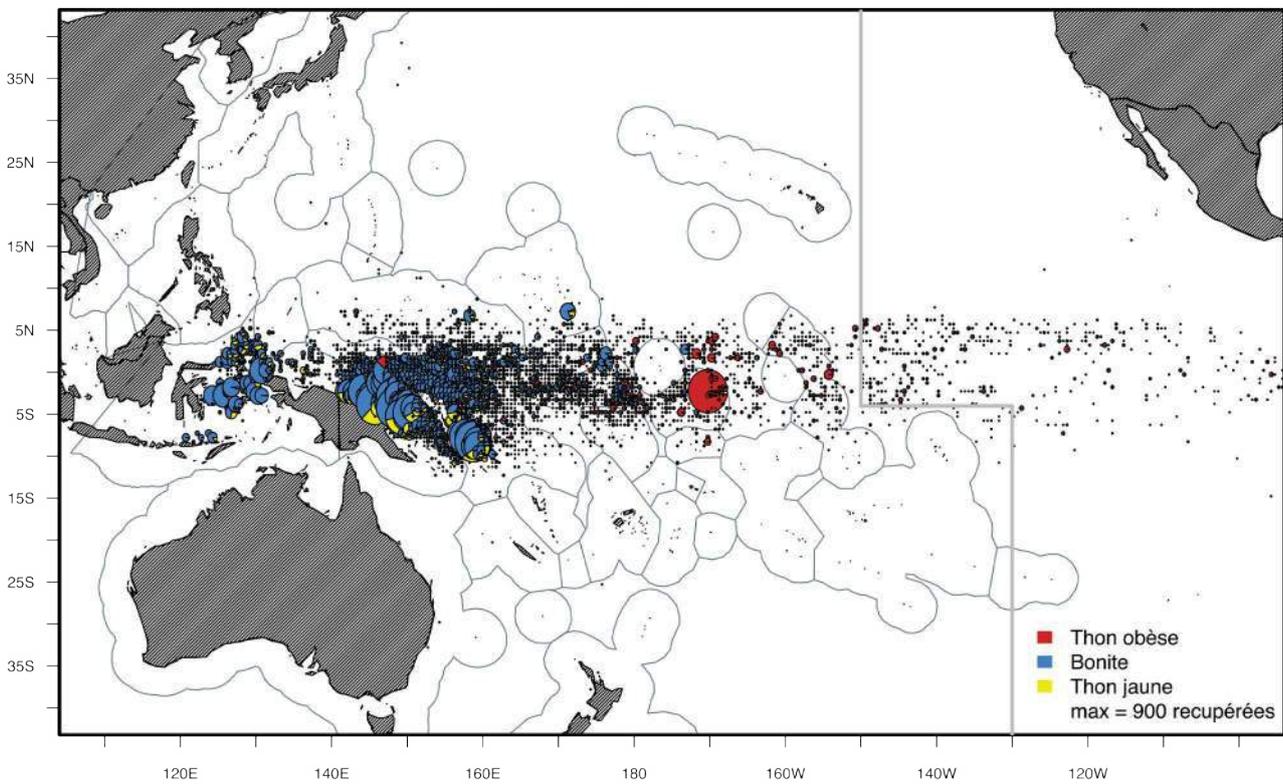


Figure 15 : Marques implantées (en haut) et récupérées (en bas), par espèce, lors du récent programme de marquage des thonidés dans le Pacifique.

## Informations complémentaires<sup>1</sup>

### Pêcherie

Lawson T. 2014. Comparison of the species composition of purse-seine catches determined from logsheets, observer data, market data, cannery receipts and port sampling data/Supplementary information. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community. [WCPFC-SC10-ST-WP-01](#).

Williams P. 2014. Estimates of annual catches in the WCPFC Statistical Area (Rev.1 — 23 July 2014). Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community. [WCPFC-SC10-ST-IP-01](#).

Williams P. and P. Terawasi. 2014. Overview of tuna fisheries in the western and central Pacific Ocean, including economic conditions — 2013. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community. [WCPFC-SC10-GN-WP-01](#).

### État des stocks

Davies N., et al. 2012. Stock assessment of striped marlin (*Kajikia audux*) in the southwest Pacific Ocean. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community. [WCPFC-SC8-SA-WP-05](#).

Davies N., et al. 2013. Stock assessment of swordfish (*Xiphias gladius*) in the southwest Pacific Ocean. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community. [WCPFC-SC9-SA-WP-05](#).

Davies N. S. Harley, J. Hampton and S. McKechnie. 2014. Stock assessment of yellowfin tuna in the western and central Pacific Ocean Rev 1 (25 July 2014). Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community. [WCPFC-SC10-SA-WP-04](#).

Harley S., N. Davies, J. Hampton and S. McKechnie. 2014. Stock assessment of bigeye tuna in the western and central Pacific Ocean Rev 1 (25 July 2014). Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community. [WCPFC-SC10-SA-WP-01](#).

Hoyle S., et al. 2012. Stock assessment of albacore tuna in the South Pacific Ocean. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community. [WCPFC-SC8-SA-WP-04](#).

Rice J., and S. Harley. 2012. Stock assessment of oceanic whitetip sharks in the western and central Pacific Ocean. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community. [WCPFC-SC8-SA-WP-06](#).

Rice J., and S. Harley. 2013. Updated stock assessment of silky sharks in the western and central Pacific Ocean. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community. [WCPFC-SC9-SA-WP-03](#).

Rice J. et al. 2014. Stock assessment of skipjack tuna in the western and central Pacific Ocean. (Rev 1 25 July 2014). Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community. [WCPFC-SC10-SA-WP-05](#).

Rice J., et al. 2014. Stock assessment of blue shark in the North Pacific Ocean using stock synthesis. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community. [WCPFC-SC10-SA-WP-08](#).

### Considérations écosystémiques

Allain V. 2010. Trophic structure of the pelagic ecosystems of the western and central Pacific Ocean. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community. [WCPFC-SC6-EB-IP-10](#).

---

<sup>1</sup> Tous les documents de la WCPFC peuvent être obtenus sur le site Web de la Commission ([www.wcpfc.int](http://www.wcpfc.int)) : il suffit de cliquer sur la conférence où le document recherché a été présenté. Par exemple, le document portant la cote WCPFC-SC6-GN-WP-1 peut être consulté à partir de la page Web réservée aux documents présentés à la sixième réunion du comité scientifique. (<http://www.wcpfc.int/meetings/2010/6th-regular-session-scientific-committee>)

- Allain V., et al. 2012. WCPO ecosystem indicator trends and results from ECOPATH simulations. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community. [WCPFC-SC8-EB-IP-11](#).
- Allain V., et al. 2012. Interaction between Coastal and Oceanic Ecosystems of the western and central Pacific Ocean through predator-prey relationship studies. PLoS ONE. 7(5): e36701.
- Bromhead D., et al. 2014. Ocean acidification impacts on tropical tuna populations. Deep Sea Research II. <http://dx.doi.org/10.1016/j.dsr2.2014.03.019>
- Caneco B. et al. 2014. Analysis of WCPO longline observer data to determine factors impacting catchability and condition on retrieval of oceanic whitetip, silky, blue, and thresher sharks. St Andrews, Scotland: DMP Statistics. [WCPFC-SC10-EB-WP-01](#).
- Evans K., et al. 2012. Progressing adaptation to climate variability and change in western and central Pacific Ocean tuna fisheries. Hobart, Australia: Commonwealth Scientific and Industrial Research Organisation (CSIRO). [WCPFC-SC8-EB-WP-01](#).
- Farley J.H., et al. 2013. Reproductive dynamics and potential annual fecundity of South Pacific albacore tuna (*Thunnus alalunga*). PLoS ONE 8(4): e60577. [doi:10.1371/journal.pone.0060577](https://doi.org/10.1371/journal.pone.0060577).
- Fitzsimmons L., and S. Bunce 2013. Bycatch mitigation information system (BMIS). Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community. [WCPFC-SC9-EB-IP-03](#).
- Harley S. J., and Williams, P. 2013. Spatial and temporal distribution of whale sharks in the WCPO based on observer data and other data sources. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community. [WCPFC-SC9-EB-WP-01](#).
- Lehodey P., et al. 2014. Project 62: SEAPODYM applications in WCPO. [WCPFC-SC10-2014-EB-WP-02](#).
- Leroy B., et al. 2012. A critique of the ecosystem impacts of drifting and anchored FADs use by purse-seine tuna fisheries in the western and central Pacific Ocean. Aquatic Living Resources. [DOI 10.1051/alr/2012033](https://doi.org/10.1051/alr/2012033).
- OFP 2010. Non-target species interactions with the tuna fisheries of the western and central Pacific Ocean. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community. [WCPFC-SC6-EB-IP-08](#).
- OFP 2012. Summary Information on whale shark and cetacean interactions in the tropical WCPFC purse-seine fishery. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community. [WCPFC-SC8-2012/ SC8-WCPFC8-04](#).
- OFP 2014. A report on the activities completed for shark research plan by the SPC-OFP. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community. [WCPFC-SC10-EB-WP-04](#).
- Usu, T. et al. 2014. Pacific Tuna Tagging and PNG Tagging Project Progress Report and Workplan for 2013-2014 Rev 1 (25 July 2014). [WCPFC-SC10-2014/RP-PTTP-02](#).
- Williams A.J., et al. 2012. Spatial and sex-specific variation in growth of albacore tuna (*Thunnus alalunga*) across the South Pacific Ocean. PLoS ONE 7(6): e39318. [doi:10.1371/journal.pone.0039318](https://doi.org/10.1371/journal.pone.0039318).

**Tableau 1 : Prises par type d'engin (en tonnes) dans le Pacifique occidental et central, de 1960 à 2012. Remarque : les données pour 2012 sont des données préliminaires.**

Années	Palangre	Canne	Senne	Traîne	Autres	Total
1960	129 874	73 800	5 224	0	31 195	240 093
1961	123 330	132 070	14 540	0	34 536	304 476
1962	128 804	157 412	18 875	0	34 947	340 038
1963	122 263	98 628	11 934	0	36 795	269 620
1964	102 481	143 323	29 012	0	41 334	316 150
1965	103 955	134 621	8 621	0	41 727	288 924
1966	145 278	218 900	16 913	0	46 993	428 084
1967	128 047	174 774	14 508	5	52 006	369 340
1968	120 136	183 954	15 143	14	52 327	371 574
1969	122 806	354 784	9 483	0	57 703	544 776
1970	141 360	409 754	16 222	50	69 633	637 019
1971	143 625	392 914	24 511	0	68 925	629 975
1972	161 533	242 745	29 030	268	87 209	520 785
1973	166 399	330 841	36 269	484	103 281	637 274
1974	145 192	370 499	29 548	898	109 578	655 715
1975	164 049	279 663	27 685	646	111 669	583 712
1976	198 013	382 627	40 770	25	104 582	726 017
1977	218 413	345 257	53 492	621	136 322	754 105
1978	212 059	407 482	52 040	1 686	131 084	804 351
1979	211 221	344 799	90 102	814	124 684	771 620
1980	230 624	398 498	113 265	1 489	89 969	833 845
1981	191 732	348 917	153 907	2 118	107 884	804 558
1982	179 574	316 457	249 233	2 552	107 990	855 806
1983	175 498	342 287	436 510	949	109 378	1 064 622
1984	162 111	415 016	456 467	3 124	118 478	1 155 196
1985	177 722	287 892	403 252	3 468	136 812	1 009 146
1986	169 129	360 864	464 460	2 284	146 873	1 143 610
1987	179 965	294 879	531 142	2 350	131 849	1 140 185
1988	200 774	327 997	592 610	4 671	151 193	1 277 245
1989	170 876	311 981	646 441	8 687	165 164	1 303 149
1990	188 841	247 104	773 732	7 219	203 508	1 420 404
1991	160 889	290 006	993 151	8 004	203 129	1 655 179
1992	199 688	259 762	966 313	6 844	163 536	1 596 143
1993	195 377	293 014	845 647	4 612	145 262	1 483 912
1994	221 367	262 721	977 648	7 493	162 850	1 632 079
1995	217 417	298 301	939 173	23 585	168 062	1 646 538
1996	215 466	301 279	897 907	17 807	208 032	1 640 491
1997	226 375	298 666	981 355	18 732	178 199	1 703 327
1998	251 197	323 645	1 297 726	19 099	213 779	2 105 446
1999	219 024	338 480	1 131 142	13 476	211 900	1 914 022
2000	247 904	319 854	1 168 428	25 845	235 670	1 997 701
2001	264 291	272 483	1 144 442	17 329	211 934	1 910 479
2002	281 369	286 202	1 297 473	16 129	215 317	2 096 490
2003	261 346	303 905	1 292 287	19 875	223 218	2 100 631
2004	284 783	322 179	1 393 992	23 445	260 314	2 284 713
2005	244 114	266 735	1 479 328	13 293	195 972	2 199 442
2006	246 694	257 594	1 512 945	10 098	212 599	2 239 930
2007	234 804	284 661	1 655 500	9 249	244 044	2 428 258
2008	235 665	269 551	1 709 351	11 740	252 565	2 478 872
2009	269 469	264 350	1 785 825	9 898	277 286	2 606 828
2010	258 711	270 123	1 703 134	11 320	260 010	2 503 298
2011	244 330	275 070	1 549 060	11 973	239 731	2 320 164
2012	263 057	242 958	1 840 529	14 018	301 976	2 662 538
2013	230 137	221 715	1 899 015	88 870	187 959	2 627 696

**Tableau 2 : Prises par espèce (en tonnes) pour les quatre principales espèces de thon pêchées dans le Pacifique occidental et central, de 1960 à 2012. Remarque : les données pour 2012 sont des données préliminaires.**

Années	Germon	Thon obèse	Bonite	Thon jaune	Total
1960	31 463	45 025	89 938	73 667	240 093
1961	32 922	39 380	156 736	75 438	304 476
1962	37 602	36 868	181 624	83 944	340 038
1963	26 815	44 346	122 703	75 756	269 620
1964	26 687	32 391	182 918	74 154	316 150
1965	28 735	31 333	155 221	73 635	288 924
1966	52 284	33 187	249 514	93 099	428 084
1967	58 822	36 749	204 840	68 929	369 340
1968	64 213	30 426	195 031	81 904	371 574
1969	72 106	34 361	351 031	87 278	544 776
1970	74 350	40 102	423 398	99 169	637 019
1971	100 737	43 233	380 853	105 152	629 975
1972	109 655	57 156	237 764	116 210	520 785
1973	131 149	48 855	328 748	128 522	637 274
1974	115 162	52 808	356 200	131 545	655 715
1975	84 651	69 360	288 310	141 391	583 712
1976	132 947	82 752	357 207	153 111	726 017
1977	83 171	83 315	403 610	184 009	754 105
1978	111 161	66 513	449 032	177 645	804 351
1979	86 007	73 626	412 551	199 436	771 620
1980	95 156	72 389	448 711	217 589	833 845
1981	88 095	63 888	431 152	221 423	804 558
1982	89 496	71 648	473 137	221 525	855 806
1983	65 988	77 148	644 252	277 234	1 064 622
1984	74 540	85 449	720 942	274 265	1 155 196
1985	77 060	88 390	562 273	281 423	1 009 146
1986	71 757	93 145	715 533	263 175	1 143 610
1987	63 645	108 919	656 158	311 463	1 140 185
1988	67 948	109 750	793 233	306 314	1 277 245
1989	73 533	108 932	767 768	352 916	1 303 149
1990	63 872	125 795	835 853	394 884	1 420 404
1991	58 322	111 414	1 063 268	422 175	1 655 179
1992	74 452	130 070	957 326	434 295	1 596 143
1993	77 496	110 993	919 415	376 008	1 483 912
1994	96 461	128 384	990 828	416 406	1 632 079
1995	91 750	115 763	1 028 592	410 433	1 646 538
1996	91 140	118 892	1 016 951	413 508	1 640 491
1997	112 900	161 041	926 051	503 335	1 703 327
1998	112 465	176 581	1 206 730	609 670	2 105 446
1999	131 066	156 189	1 099 992	526 775	1 914 022
2000	101 171	144 594	1 184 857	567 079	1 997 701
2001	121 561	146 661	1 109 535	532 722	1 910 479
2002	147 793	168 394	1 289 544	490 759	2 096 490
2003	122 949	141 598	1 288 292	547 792	2 100 631
2004	122 343	191 860	1 387 583	582 927	2 284 713
2005	105 135	147 908	1 403 304	543 095	2 199 442
2006	104 986	156 309	1 505 533	473 102	2 239 930
2007	126 701	141 920	1 658 289	501 348	2 428 258
2008	104 966	150 333	1 631 456	592 117	2 478 872
2009	135 476	149 163	1 792 587	529 602	2 606 828
2010	126 548	136 404	1 697 495	542 851	2 503 298
2011	116 296	158 014	1 543 481	502 373	2 320 164
2012	142 963	162 017	1 770 366	587 192	2 662 538
2013	143 227	150 281	1 810 166	524 022	2 627 696

**Tableau 3 : Valeurs de référence biologiques tirées des dernières évaluations des stocks de germon du sud, de thon obèse, de bonite et de thon jaune. Toutes les valeurs de biomasse sont exprimées en tonnes. La biomasse inexploitée,  $B_0$ , correspond à la biomasse moyenne estimée en l'absence de toute activité de pêche. La biomasse actuelle,  $B_{CURR}$ , est la biomasse moyenne de ces trois à quatre dernières années. Le RMD est le rendement maximal durable, calculé à partir des dernières tendances de la pêche.  $F_{CURR}/F_{MSY}$  est le rapport entre le taux de mortalité par pêche actuel et le taux nécessaire pour maintenir un RMD.  $SB_{CURR}/SB_{MSY}$  est le rapport entre la biomasse de reproducteurs actuelle et celle nécessaire pour assurer un RMD.**

	<b>Germon du sud</b>	<b>Thon obèse</b>	<b>Bonite</b>	<b>Thon jaune</b>
$B_0$	1 131 000	2 228 600	6 281 000	4 319 000
$B_{CURR}$	1 028 983	742 967	3 615 213	1 994 655
MSY	99 085	108 520	1 532 000	586 400
$F_{CURR}/F_{MSY}$	0 21	1 57	0 62	0 72
$SB_{CURR}/SB_{MSY}$	2 56	0 94	1 94	1 47
$SB_{CURR}/SB_{F=0}$	0 58	0 20	0 52	0 42

**Tableau 4 : Prises de bonite par type d'engin (en tonnes) dans le Pacifique occidental et central, de 1960 à 2012. Remarque : les données pour 2012 sont des données préliminaires.**

Années	Palangre	Canne	Senne	Traine	Autres	Total
1960	0	70 428	3 728	0	15 782	89 938
1961	0	127 011	11 693	0	18 032	156 736
1962	4	152 387	11 674	0	17 559	181 624
1963	0	94 757	9 592	0	18 354	122 703
1964	5	137 106	25 006	0	20 801	182 918
1965	11	129 933	4 657	0	20 620	155 221
1966	52	215 600	10 949	0	22 913	249 514
1967	124	168 846	10 940	0	24 930	204 840
1968	83	162 379	7 640	0	24 929	195 031
1969	130	315 795	5 036	0	30 070	351 031
1970	1 608	379 074	7 501	0	35 215	423 398
1971	1 475	333 284	13 665	0	32 429	380 853
1972	1 544	172 827	18 025	0	45 368	237 764
1973	1 861	253 217	19 235	0	54 435	328 748
1974	2 124	289 202	10 852	0	54 022	356 200
1975	1 919	218 271	13 101	0	55 019	288 310
1976	2 096	276 582	22 422	0	56 107	357 207
1977	3 127	294 641	34 602	0	71 240	403 610
1978	3 233	331 401	33 169	0	81 229	449 032
1979	2 179	285 859	58 371	0	66 142	412 551
1980	632	333 597	76 186	12	38 284	448 711
1981	756	296 065	90 090	17	44 224	431 152
1982	972	264 726	159 337	64	48 038	473 137
1983	2 144	298 928	293 520	154	49 506	644 252
1984	870	366 811	304 853	284	48 124	720 942
1985	1 108	238 932	268 327	146	53 760	562 273
1986	1 439	322 665	326 464	219	64 746	715 533
1987	2 329	252 142	342 985	168	58 534	656 158
1988	1 937	295 325	437 394	299	58 278	793 233
1989	2 507	275 088	431 492	244	58 437	767 768
1990	363	211 573	529 158	176	94 583	835 853
1991	885	259 778	710 880	148	91 577	1 063 268
1992	432	218 765	647 072	168	90 889	957 326
1993	573	255 152	585 633	175	77 882	919 415
1994	379	209 636	703 621	228	76 964	990 828
1995	598	247 744	689 609	12 298	78 343	1 028 592
1996	3 935	242 486	664 781	6 514	99 235	1 016 951
1997	4 070	236 999	589 504	9 218	86 260	926 051
1998	5 030	266 772	824 926	8 316	101 686	1 206 730
1999	4 208	255 330	734 216	5 660	100 578	1 099 992
2000	4 559	264 407	785 313	15 005	115 573	1 184 857
2001	5 059	212 668	779 857	7 536	104 415	1 109 535
2002	3 450	207 488	966 999	6 796	104 811	1 289 544
2003	3 824	238 179	929 809	9 721	106 759	1 288 292
2004	4 051	249 936	991 114	15 118	127 364	1 387 583
2005	1 084	216 715	1 055 434	6 302	123 769	1 403 304
2006	1 528	208 731	1 153 869	3 987	137 418	1 505 533
2007	1 175	213 010	1 278 316	3 598	162 190	1 658 289
2008	803	218 570	1 237 748	4 572	169 763	1 631 456
2009	1 219	201 323	1 415 731	4 252	170 062	1 792 587
2010	1 191	223 409	1 309 387	4 705	158 803	1 697 495
2011	1 124	206 843	1 181 457	4 214	149 843	1 543 481
2012	2 004	170 538	1 409 507	6 235	182 082	1 770 366
2013	1 267	161 220	1 476 855	52 155	118 669	1 810 166

**Tableau 5 : Prises de thon jaune par type d'engin (en tonnes) dans le Pacifique occidental et central, de 1960 à 2012.**

**Remarque : les données pour 2012 sont des données préliminaires.**

Années	Palangre	Canne	Senne	Traine	Autres	Total
1960	55 020	1 872	1 438	0	15 337	73 667
1961	53 166	3 259	2 777	0	16 236	75 438
1962	55 547	4 225	6 975	0	17 197	83 944
1963	53 185	2 071	2 277	0	18 223	75 756
1964	45 247	5 074	3 647	0	20 186	74 154
1965	45 493	3 434	3 752	0	20 956	73 635
1966	61 654	2 192	5 844	0	23 409	93 099
1967	36 083	3 125	3 418	0	26 303	68 929
1968	46 070	2 706	7 043	0	26 085	81 904
1969	51 627	5 166	3 873	0	26 612	87 278
1970	55 806	4 606	7 824	0	30 933	99 169
1971	57 766	5 248	9 244	0	32 894	105 152
1972	61 175	7 465	10 064	0	37 506	116 210
1973	62 291	7 458	14 945	0	43 828	128 522
1974	58 116	6 582	17 406	0	49 441	131 545
1975	69 462	7 801	13 099	0	51 029	141 391
1976	77 570	17 186	15 589	0	42 766	153 111
1977	94 414	15 257	16 268	0	58 070	184 009
1978	110 202	12 767	15 275	0	39 401	177 645
1979	108 910	11 638	29 323	0	49 565	199 436
1980	125 109	15 142	33 903	9	43 426	217 589
1981	97 110	22 044	54 277	16	47 976	221 423
1982	86 144	17 123	75 404	54	42 800	221 525
1983	90 254	17 184	121 589	51	48 156	277 234
1984	76 982	17 633	125 371	67	54 212	274 265
1985	79 967	22 717	115 341	69	63 329	281 423
1986	68 993	17 970	110 783	62	65 367	263 175
1987	75 400	19 044	157 025	48	59 946	311 463
1988	88 847	20 566	125 247	76	71 578	306 314
1989	73 297	22 133	181 999	73	75 414	352 916
1990	79 289	20 769	207 910	68	86 848	394 884
1991	63 502	19 182	242 524	51	96 916	422 175
1992	77 727	23 043	271 301	98	62 126	434 295
1993	72 044	20 486	222 884	141	60 453	376 008
1994	82 172	21 378	235 878	101	76 877	416 406
1995	88 293	23 209	215 400	2 570	80 961	410 433
1996	91 867	30 551	190 023	2 636	98 431	413 508
1997	81 050	22 845	312 847	2 838	83 755	503 335
1998	81 057	27 506	395 688	2 806	102 613	609 670
1999	71 004	26 787	323 762	3 162	102 060	526 775
2000	96 831	26 957	330 283	3 343	109 665	567 079
2001	95 522	24 443	310 983	3 716	98 058	532 722
2002	95 627	24 133	266 872	3 172	100 955	490 759
2003	95 694	24 304	318 423	3 101	106 270	547 792
2004	104 036	30 640	323 899	2 706	121 646	582 927
2005	82 514	27 007	364 199	2 508	66 867	543 095
2006	78 000	23 653	299 234	2 607	69 608	473 102
2007	74 071	26 570	321 554	2 854	76 299	501 348
2008	75 675	22 705	414 409	2 903	76 425	592 117
2009	91 202	23 918	310 081	3 027	101 374	529 602
2010	84 989	20 112	337 429	3 611	96 710	542 851
2011	83 757	36 838	294 247	3 802	83 729	502 373
2012	79 741	34 705	362 565	3 935	106 246	587 192
2013	65 492	21 806	344 141	29 435	63 148	524 022

**Tableau 6 : Prises de thon obèse par type d'engin (en tonnes) dans le Pacifique occidental et central, de 1960 à 2012.**

**Remarque : les données pour 2012 sont des données préliminaires.**

Années	Palangre	Canne	Senne	Traine	Autres	Total
1960	43 467	1 500	58	0	0	45 025
1961	37 517	1 800	63	0	0	39 380
1962	35 895	800	173	0	0	36 868
1963	42 540	1 800	6	0	0	44 346
1964	30 989	1 143	231	0	28	32 391
1965	29 848	1 254	201	0	30	31 333
1966	31 984	1 108	9	0	86	33 187
1967	33 632	2 803	61	0	253	36 749
1968	27 757	2 272	193	0	204	30 426
1969	32 571	1 675	53	0	62	34 361
1970	34 965	1 589	580	0	2 968	40 102
1971	38 359	931	700	0	3 243	43 233
1972	51 040	1 762	664	0	3 690	57 156
1973	42 412	1 258	736	0	4 449	48 855
1974	45 653	1 039	1 129	0	4 987	52 808
1975	61 488	1 334	1 326	0	5 212	69 360
1976	73 325	3 423	1 650	0	4 354	82 752
1977	72 083	3 325	1 953	0	5 954	83 315
1978	56 364	3 337	2 481	0	4 331	66 513
1979	63 837	2 540	2 283	0	4 966	73 626
1980	62 540	2 916	2 847	0	4 086	72 389
1981	46 594	3 382	9 288	0	4 624	63 888
1982	48 582	4 993	13 931	0	4 142	71 648
1983	46 316	5 077	21 051	0	4 704	77 148
1984	52 982	4 557	22 863	0	5 047	85 449
1985	58 635	5 529	18 051	0	6 175	88 390
1986	56 995	4 133	25 671	0	6 346	93 145
1987	68 838	4 602	29 927	0	5 552	108 919
1988	68 296	5 890	28 761	0	6 803	109 750
1989	64 925	6 131	30 429	0	7 447	108 932
1990	77 019	5 985	34 669	0	8 122	125 795
1991	61 043	3 929	37 095	0	9 347	111 414
1992	75 978	4 055	43 836	0	6 201	130 070
1993	66 577	4 505	34 241	0	5 670	110 993
1994	79 187	5 251	36 123	0	7 823	128 384
1995	68 138	6 228	32 987	145	8 265	115 763
1996	58 074	7 940	42 522	432	9 924	118 892
1997	68 612	6 563	77 936	412	7 518	161 041
1998	85 068	6 405	75 558	507	9 043	176 581
1999	74 978	5 856	66 292	316	8 747	156 189
2000	76 932	6 838	50 424	397	10 003	144 594
2001	78 688	5 905	52 628	408	9 032	146 661
2002	92 398	6 109	60 299	713	8 875	168 394
2003	83 034	5 296	43 428	142	9 698	141 598
2004	99 729	9 238	71 779	232	10 882	191 860
2005	77 447	6 851	58 845	220	4 545	147 908
2006	81 920	9 781	59 478	157	4 973	156 309
2007	79 388	7 296	49 948	187	5 101	141 920
2008	80 148	9 204	56 369	212	4 400	150 333
2009	77 920	7 916	57 936	175	5 216	149 163
2010	69 065	7 027	55 988	275	4 049	136 404
2011	73 632	5 655	72 876	251	5 600	158 014
2012	80 729	3 932	64 264	273	12 819	162 017
2013	62 587	4 906	73 826	3 442	5 520	150 281

**Tableau 7 : Prises de germon par type d'engin (en tonnes) dans le Pacifique Sud, de 1960 à 2012. Remarque : les données pour 2012 sont des données préliminaires.**

Années	Palangre	Canne	Senne	Traîne	Autres	Total
1960	22 248	45	0	0	0	22 293
1961	23 742	0	0	0	0	23 742
1962	35 219	0	0	0	0	35 219
1963	31 095	16	0	0	0	31 111
1964	22 824	0	0	0	0	22 824
1965	25 455	0	0	0	0	25 455
1966	38 661	0	0	0	0	38 661
1967	43 952	0	0	5	0	43 957
1968	32 368	0	0	14	0	32 382
1969	24 805	0	0	0	0	24 805
1970	34 775	100	0	50	0	34 925
1971	38 530	100	0	0	0	38 630
1972	39 131	122	0	268	0	39 521
1973	46 705	141	0	484	0	47 330
1974	33 039	112	0	898	0	34 049
1975	22 849	105	0	646	0	23 600
1976	28 957	100	0	25	0	29 082
1977	38 019	100	0	621	0	38 740
1978	32 890	100	0	1 686	0	34 676
1979	26 162	100	0	814	0	27 076
1980	30 972	101	0	1 468	0	32 541
1981	32 694	0	0	2 085	5	34 784
1982	28 347	1	0	2 434	6	30 788
1983	24 309	0	0	744	39	25 092
1984	20 340	2	0	2 773	1 589	24 704
1985	27 138	0	0	3 253	1 937	32 328
1986	32 641	0	0	2 003	1 946	36 590
1987	21 979	9	0	2 134	930	25 052
1988	28 288	0	0	4 296	5 283	37 867
1989	18 738	0	0	8 370	21 968	49 076
1990	21 304	245	0	6 975	7 538	36 062
1991	26 292	14	0	7 805	1 489	35 600
1992	32 014	11	0	6 578	65	38 668
1993	30 998	74	0	4 296	70	35 438
1994	34 998	67	0	7 164	89	42 318
1995	30 508	139	0	7 716	104	38 467
1996	26 763	30	0	7 410	156	34 359
1997	34 657	21	0	4 679	133	39 490
1998	43 970	36	0	6 280	85	50 371
1999	35 955	138	0	3 447	74	39 614
2000	40 642	102	0	6 455	139	47 338
2001	52 855	37	0	5 253	199	58 344
2002	68 411	18	0	4 661	150	73 240
2003	56 351	12	0	5 984	130	62 477
2004	57 024	110	0	4 614	123	61 871
2005	59 897	29	0	3 503	137	63 566
2006	59 343	29	0	2 884	188	62 444
2007	56 500	17	0	2 014	60	58 591
2008	59 066	12	0	3 502	160	62 740
2009	80 638	21	0	2 031	211	82 901
2010	86 599	14	0	2 139	190	88 942
2011	63 024	30	0	3 189	233	66 476
2012	84 644	41	0	2 962	248	87 895
2013	81 335	26	0	3 226	248	84 835

**Tableau 8 : Évaluation des stocks – synthèse des recommandations adressées à la WCPFC.**

Stabiliser la taille du stock ou le niveau des prises/ ne pas accroître la pression de pêche	Réduire les captures et/ou reconstituer le stock
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonite</li> <li>• Thon jaune</li> <li>• Espadon du Pacifique Sud-Ouest</li> <li>• Makaïre bleu dans tout le Pacifique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Thon obèse</li> <li>• Thon bleu du Pacifique</li> <li>• Germon du sud</li> <li>• Marlin rayé dans le Pacifique Sud-Ouest</li> <li>• Marlin rayé dans le Pacifique Nord occidental et central</li> <li>• Requin soyeux</li> <li>• Requin océanique</li> </ul>

**Tableau 9 : Nombre total de thons obèses, de bonites et de thons jaunes marqués pendant la durée de mise en œuvre des trois grands projets de marquage des thonidés tropicaux dans le Pacifique occidental et central. Des résultats distincts sont fournis à l'échelle des ZEE pour toute région où plus de 10 000 thons ont été marqués et relâchés dans le cadre d'un des programmes. SSAP – Programme d'étude et d'évaluation du stock de bonite (1977-1981) ; RTTP – Programme régional de marquage des thonidés (1989-1992) ; et PTP – Programme régional de marquage des thonidés (à partir de 2006).**

ZEE	PTTP		RTTP		SSAP	
	Marques implantées	Marques récupérées	Marques implantées	Marques récupérées	Marques implantées	Marques récupérées
Fidji		8	5 197	528	28 980	2 659
États fédérés de Micronésie	24 759	2 656	11 711	1 779	8 791	330
Indonésie	40 416	6 640	13 740	2 653	-	37
Kiribati	38 557	4 588	14 754	851	5 212	449
Nouvelle-Zélande	2 863	9	-	2	15 020	1 000
Papouasie-Nouvelle-Guinée	210 878	30 371	44 502	3 677	9 079	1 077
Polynésie française		1	-	1	29 693	128
Palau	7 304	246	7 495	142	8 663	114
Îles Salomon	56 515	8 442	15 226	2 372	7 870	597
Autre	19 994	19 971	39 042	6 925	48 976	1 077
TOTAL	401 286	72 932	151 667	18 930	162 284	7 468



Secrétariat général  
de la Communauté du Pacifique

B.P.D5 98848 NOUMÉA CEDEX, NOUVELLE-CALÉDONIE

Téléphone : +687 26 20 00 Télécopieur : +687 26 38 18

Courriel : ofp@spc.int

<http://www.spc.int/OceanFish>